

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1718 - 15 juin 2001 - prix : 9F

**Voter la loi
Guigou, c'est
dire oui aux
licenciements !**

BATA,

**le cynisme d'un patron
licencieur**

(page 11)



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Emplois-jeunes : précarité
 - Erika : les pollueurs pas pressés de payer
- 6 - Guadeloupe : arbitraire de l'administration
 - Manifestation pour la régularisation des sans-papiers
- 7 - Les mineurs de potasse au Parlement européen
 - Saint-Denis : les parents d'élèves en lutte
 - Le fichier des RG sur l'extrême gauche

Politique

- 5 - Loi Guigou votée avec la caution des dirigeants du PCF
 - Jospin et les licenciements

Tribune

- 6 - La vraie réussite du 9 juin et l'appel des LU

Dans le monde

- 8/9 - Grande-Bretagne :
 - Blair désavoué mais toujours anti-ouvrier
 - l'extrême gauche et les élections
- Etats-Unis :
 - la peine de mort
 - liberté pour Mumia Abu Jamal
- 16 - Algérie : les foyers de tension se multiplient
 - Italie : les ministres du patronat

Dans les entreprises

- 10 - Peugeot - Poissy
 - Les « motos-crottes » parisiennes en grève
 - CTC La Chapelle
 - CHR Besançon
- 11 - Bata (Moussey)
 - Pechiney
- 12/13 - SNCF : le TGV Paris Gare de Lyon, Marseille, Atelier TGV, Challancin ligne C du RER en grève
 - Caterpillar
 - Alstom Contracting

Il y a trente ans

- 14/15 - Congrès d'Epinaux : le PS et Mitterrand
 - Les pouvoirs spéciaux en 1956 et le PCF

Lire

- 15 - L'impasse de Bab Essaha de Sahar Khalifa
 - La récolte douce des larmes d'Edwidge Danticat

LA SÉCU TRANSFORMÉE EN VACHE À LAIT

Après une année 1999 en équilibre, en 2000, le budget de la Sécurité sociale a été en excédent de plus de 18 milliards de francs. Celle-ci semble donc sortie d'une situation de déficit qui durait depuis 1985, et qui avait atteint des sommets au milieu des années 1990.

Les causes de ce redressement sont de deux ordres : d'une part la légère baisse du chômage, qui a fait rentrer de nouvelles cotisations dans ses caisses, et d'autre part la dégradation importante du service rendu : la forte diminution des prestations et des remboursements alors que les cotisations sur les salaires n'arrêtent pas d'augmenter. Résultat : les salariés payent toujours plus pour obtenir des remboursements en baisse.

Mais le gouvernement n'entend pas faire bénéficier les assurés de ces 18 milliards d'excédent. S'il a redressé si fort les comptes de la Sécu, c'est pour

affecter la plus grande partie de cet argent (13 milliards de francs) au financement du passage aux 35 heures. Il prend argument du fait qu'en diminuant le temps de travail, il a développé l'emploi - ce qui reste à prouver - et donc que la Sécu, qui touche ainsi davantage de cotisations, doit être mise à contribution pour aider les patrons à supporter le poids du passage aux 35 heures !

Ce passage aux 35 heures s'est accompagné d'un formidable cadeau aux employeurs : une diminution des charges patronales sur les bas salaires qui s'est traduite par 70 milliards de francs de dégrèvements bénéficiant au patronat en 2000, somme qui devrait atteindre 92 milliards en 2001. Jusqu'à présent, l'Etat s'engageait à rembourser à la Sécu, bon gré mal gré, et souvent avec retard, le manque à gagner dû aux diminutions de charges qu'il accordait aux employeurs. Pour

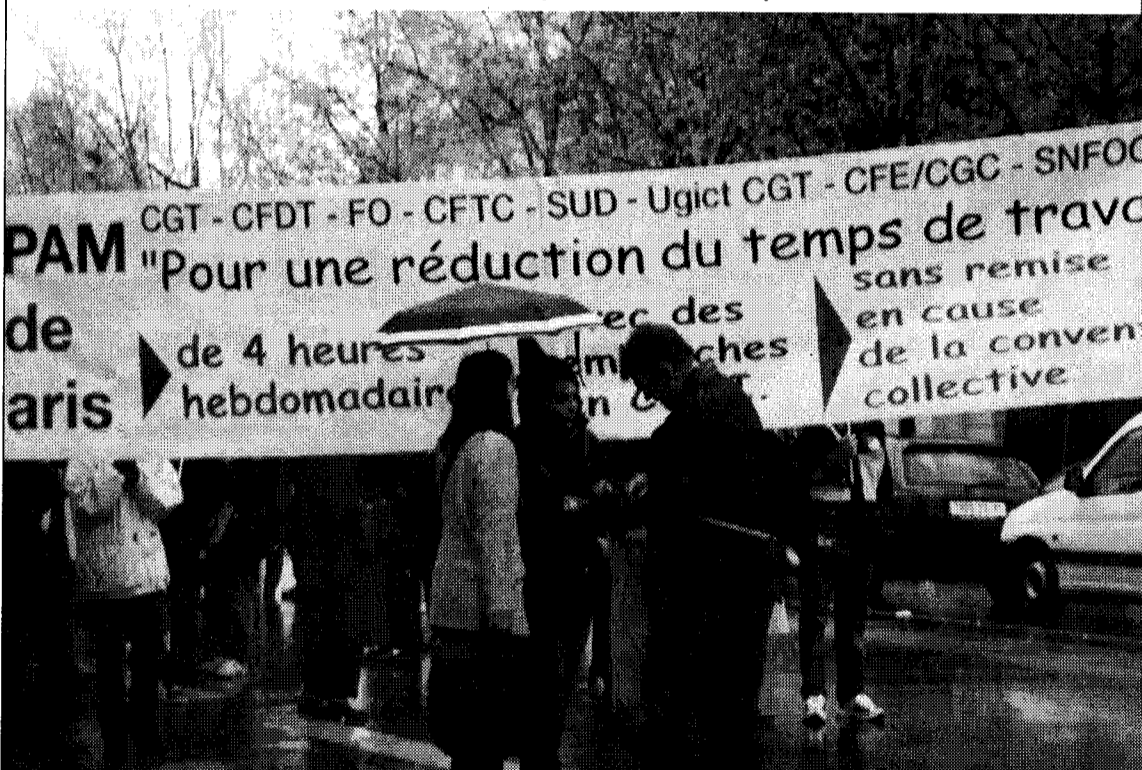
2000, l'Etat a décidé de laisser à la Sécurité sociale une ardoise de 13 milliards de francs. Autrement dit les salariés vont prendre à leur charge une bonne partie du cadeau fait aux patrons...

Rappelons que la reprise en main de la Sécurité sociale proclamée par les gouvernements visait, disaient-ils, à améliorer la gestion. Mais l'Etat, lui même beaucoup plus déficitaire que la Sécu, avait une idée derrière la tête : mettre la main sur un budget sensiblement plus important que le sien, pour financer ses propres dépenses.

L'Etat a donc rééquilibré les comptes de la Sécu, et même au-delà, sur le dos des assurés. Maintenant il pioche encore plus dans la caisse pour y trouver de quoi financer une partie des cadeaux qu'il distribue au patronat.

Roger PERIER

Dix-huit milliards d'excédent mais ce n'est ni pour les assurés ni pour les travailleurs de la Sécu.



Congé paternel de deux semaines LA SÉCU VA PAYER

Le gouvernement a fait beaucoup de bruit autour de sa décision de création d'un congé paternel de deux semaines, rémunéré à 100% du salaire sous un plafond de 14 950 francs. Jusqu'à présent, les pères n'avaient droit qu'à trois jours de «congé de solidarité» lors de la naissance d'un enfant. Et si, ainsi que le propose le gouvernement, les salariés concernés accolent des jours de réduction du temps de travail à cette quinzaine, on aboutirait alors, nous dit-on à un «mois du père».

Voilà une mesurette de plus pour se donner une image sociale sinon de gauche, en affichant la volonté de promouvoir l'égalité entre les sexes. Egalité bien timorée au regard de ce qui se pratique déjà dans plusieurs pays européens (en Suède, par exemple, le congé atteint 40 jours à taux plein et un an à 80% du salaire).

Mais, surtout, cette mesure a en commun avec toutes les mesures dites sociales du gouvernement que, une fois de plus, cela ne coûtera rien au patronat puisqu'on va demander à la Sécurité sociale de payer. Le gouvernement prend prétexte que la branche Famille de la Sécurité sociale est excédentaire, et c'est à celle-ci qu'il va faire déboursier les 700 millions de francs prévus pour son coût, en tablant sur le fait que, selon Ségolène Royal, seuls 40% des pères prendront ce congé.

Effets d'annonce et mesurètes qui ne coûtent rien aux patrons sont décidément une constante pour ce gouvernement... Constatons que, dans le même temps, beaucoup de pères - et de mères - sont privés de leur salaire, comme ceux de Bata, qui sont jetés à la rue, sans autre forme de procès. Mais la ministre de la Famille ignore «royalement» ces problèmes parentaux!

M.L.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskistes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [L'Associé]. Impression: Roto de France, 3 rue du Parc 93180 La Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 04 996.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)			
- Océanie (soit zone 4)	520 F	270 F	140 F
	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)			
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	170 F
	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
 PRÉNOM:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL et VILLE:
 COMPLÈMENT D'ADRESSE:
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de:
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 12 juin 2001

VOTER LA LOI GUIGOU, C'EST DIRE OUI AUX LICENCIEMENTS

Trois jours après la manifestation du 9 juin, on a appris qu'un accord avait été trouvé entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste. Finalement, moyennant quelques amendements, les députés du PCF s'approprièrent à voter la loi Guigou, cette même loi pour laquelle ils avaient annoncé il y a deux semaines leur intention de voter contre, ce qui avait amené le report du vote de l'Assemblée.

Cette loi, même amendée, n'empêchera pourtant pas un seul licenciement « boursier », ou plus généralement économique, de la part des entreprises qui font des profits énormes, ou de celles qui affichent de moins bons résultats, mais dont les actionnaires sont déjà immensément riches par ailleurs (quand ces actionnaires ne sont pas tout simplement d'autres sociétés, qui elles font des profits).

La seule obligation que prévoit la loi Guigou pour une direction qui veut licencier, c'est de permettre au comité d'entreprise de discuter ce qu'on appelle hypocritement un « plan social » (en fait un « plan anti-social »). Mais est-ce que le comité d'entreprise pourra s'opposer à ce plan ? Bien sûr que non. Il pourra juste en discuter les modalités. Car en cas de désaccord, comme d'habitude, c'est la position patronale qui prévaudra.

Robert Hue a déclaré que les discussions avec le gouverne-

ment continuent, mais qu'en l'état, le PCF ne votera pas cette loi. Est-ce que cela veut dire que les députés du PCF se contenteront de s'abstenir, ou qu'ils voteront contre pour obliger le gouvernement à la remettre en chantier ?

Il est pourtant scandaleux que des actionnaires immensément riches, que des grandes sociétés, pour faire encore plus de bénéfices, et faire monter leurs actions en Bourse, licencient des centaines, voire des milliers de salariés. Des salariés qui ont parfois 10 ans, 20 ans ou 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise et qui se retrouvent sans rien, alors qu'ils ont contribué pendant des années à enrichir des actionnaires qui les jettent comme on se débarrasse d'un kleenex usagé.

Le monde du travail ne peut pas accepter cette menace permanente.

Ce n'est pas du gouvernement socialiste qu'on peut attendre l'interdiction de telles pratiques, de tels licenciements. Guigou et ses collègues prétendent qu'il est impossible d'interdire les licenciements, que ce serait paralyser les entreprises. Mais ce n'est qu'un mensonge et une hypocrisie de plus.

Diminuer les profits des actionnaires, ce n'est pas paralyser les entreprises. Par contre, ceux qui ferment des entreprises et jettent des travailleurs à la rue ne les paralysent pas, ils les assassinent.

Mais l'interdiction des licenciements, ce n'est pas le gouvernement, qu'il soit socialiste ou de droite, qui l'imposera.

Interdire les licenciements, c'est possible. Mais ce sont les travailleurs eux-mêmes qui devront le faire. Tous les travailleurs.

Les travailleurs peuvent contrôler les comptes des entreprises, vérifier la manière dont elles fonctionnent, réquisitionner les bâtiments, les machines et les usines et les faire fonctionner à prix coûtant. Car ce que veulent les travailleurs, c'est un salaire. Ils n'ont pas besoin de faire des bénéfices en plus.

Bien sûr, si cela ne se faisait que dans une seule entreprise, ce ne serait pas possible. Mais si cela se passe dans des milliers d'entreprises du pays, et met en branle deux ou trois millions de travailleurs, tout cela deviendra possible.

C'est pourquoi, lors de l'élection présidentielle de 1995, j'ai dit durant toute la campagne que pour éviter de voir les travailleurs de plus en plus soumis aux diktats des marchés financiers, il fallait un plan d'urgence qui, entre autres, interdise les licenciements dans toutes les grandes entreprises, en particulier dans celles qui osent vouloir le faire alors qu'elles affichent des profits, et cela sous peine de réquisition par les travailleurs.

Arlette LAGUILLER

Emplois-jeunes

PÉRENNISER LA PRÉCARITÉ, À BON MARCHÉ

Pour annoncer le plan du gouvernement concernant les emplois-jeunes, Elisabeth Guigou, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, était entourée de cinq autres ministres, pas moins. Ceux qui occupent un emploi-jeune se demandent ce qu'ils vont devenir au terme des cinq ans de leur contrat. Ils auraient sans doute préféré moins de ministres à leur chevet, et plus de précisions sur leur avenir.

Car si l'objectif claironné par le gouvernement est de « pérenniser » le dispositif des emplois-jeunes, Guigou ne s'est engagée ni sur l'embauche définitive des 277 000 emplois-jeunes actuellement en poste, ni sur la reconduction de l'ensemble du dispositif. Le gouvernement s'est contenté d'un effet d'annonce. Et comme souvent, derrière les gros titres des gazettes, c'est le brouillard.

Le brouillard a d'ailleurs été la règle depuis l'annonce du dispositif des emplois-jeunes par Jospin, lors de sa campagne législative de 1997. Au titre de la lutte contre le chômage, il avait avancé l'objectif de 700 000 emplois-jeunes à créer, moitié dans le secteur public et associatif, moitié dans le privé. Il avait même un temps pro-

clamé que cela devait se faire en deux ans.

Laisser entendre que les patrons créeraient 350 000 postes pour des jeunes était, dès l'origine, un bluff grossier. D'autant que Jospin proclamait que « l'Etat n'a pas vocation à gérer l'économie », donc s'interdisait d'imposer quoi que ce soit au patronat. Ce chiffre de 350 000 n'était qu'une fausse fenêtre, que personne n'a même essayé d'entrouvrir.

Et pour les 350 000 autres, créés par l'Etat, destinés aux services publics, collectivités locales et associations, il a fallu le temps. Quatre ans après, on n'en est qu'à 277 000 emplois-jeunes annoncés : 70 000 dans l'Education nationale, 25 000 dans la police, 2 000 dans la justice, 64 000 dans les collec-

tivités locales, 34 000 dans les entreprises et établissements publics et 82 000 dans les associations.

Quant au statut, c'étaient des emplois de droit privé, pas des postes bénéficiant du statut de fonctionnaire. Pas des emplois fixes non plus, mais à durée déterminée pour cinq ans au maximum, pour un salaire au Smic, ou un peu plus, selon le bon vouloir de l'employeur, qui bénéficiait de l'Etat de 100 000 F par an et par jeune.

On a pu voir rapidement que ces emplois correspondaient à une nécessité et ont donc largement été utilisés par les services publics ou les organismes d'intérêt public pour compenser l'insuffisance criante de personnel. Sans ces emplois, bien des collèges, des lycées, des écoles ou des associations ne pourraient tout bonnement pas fonctionner.

La logique et la justice voudraient que l'on titularise tous les emplois-jeunes en poste. La plupart des syndicats réclament d'ailleurs leur intégration dans la fonction publique (le syndicat ensei-

gnant de la FSU organise sur ce thème une journée d'action le 14 juin).

Mais ce n'est pas dans l'intention du gouvernement. Il pérennise la précarité du statut des emplois-jeunes, pas leur nombre actuel, ni l'emploi de ceux qui sont en poste. Il propose au contraire, si l'on comprend bien, que de nouveaux jeunes « tournent » sur un nombre de postes réduit.

Par exemple dans l'Education nationale et dans la police, les postes seraient maintenus, avec de nouveaux recrutés. Les anciens, s'ils veulent conserver un emploi, devront passer les concours de la fonction publique, un peu aménagés à leur intention et avec quelques actions de formation. Mais tout cela reste à définir et, entre l'annonce et les décrets, il y a plus loin que de la coupe aux lèvres.

En revanche pour les autres secteurs d'emplois-jeunes, en particulier pour les collectivités locales et les associations, ce seront des coupes claires et des budgets en chute libre. Les sommes prévues en donnent

une idée. En 2001, 24 milliards sont prévus pour ces emplois-jeunes. Or 40 milliards seulement sont prévus pour les cinq ans de prolongation, de 2002 à 2007 : une réduction de plus des trois cinquièmes !

Les mesures annoncées sont encore du bricolage, reconduisant les postes les plus indispensables, pour pallier les carences les plus voyantes des services publics. Mais tout cela avec des budgets en baisse, en maintenant la précarité scandaleuse de ces emplois.

Si le gouvernement voulait vraiment lutter contre le chômage, comme il le prétend, il embaucherait massivement dans tous les services publics, à commencer par tous ces jeunes qui sont déjà en fonction et qui de plus, de ce fait, ont une expérience. Mais Jospin et Guigou sont eux-mêmes des patrons comme les autres, qui se servent de la précarité et des bas salaires, pour gérer au moindre coût le service public, au détriment de sa qualité.

Vincent GELAS

Catastrophe de l'«Érika»

LES POLLUEURS NE SONT PAS PRESSÉS DE PAYER

Un an et demi après la catastrophe provoquée par l'Érika, les opérations de dédommagement traînent en longueur. Le fonds d'indemnisation mis en place par les groupes pétroliers, le FIPOL, avait promis de verser 1,2 milliard de francs à tous ceux qui ont été victimes de la pollution.

Pour le moment, à peine 6 % de cette somme ont effectivement été versés. Les procédures sont lentes et compliquées. Il faut cinq à six mois avant que l'on puisse ne serait-ce qu'obtenir une prise en compte de son dossier. Après cela, viennent encore les expertises et contre-expertises. Et si l'on a eu la chance de franchir ces premiers obstacles, on

ne reçoit que 60 % du montant de l'indemnité.

En effet, le FIPOL prétend qu'il faut attendre la réception de tous les dossiers (le délai pour leur dépôt a été fixé à trois ans). Il n'est pas question pour cet organisme de dépasser le plafond (qu'il s'est fixé lui-même) de 1,2 milliard de francs. Dans un an et demi environ, on fera donc de nouveau le point. S'il reste des sous, le FIPOL complètera les indemnités, sinon, ce sera à l'Etat de le faire.

Cette situation n'est pas une découverte pour le gouvernement puisque la ministre Verte de l'Environnement, Dominique Voynet, déclarait, à ce propos, que « le Fipol a pris énormément de temps pour fixer un



Les plages du Croisic polluées après le naufrage de l'«Érika».

pourcentage d'indemnisation provisoire. Depuis, il écluse au compte-gouttes quelques dossiers... »

C'était il y a six mois, en décembre 2000. Et depuis cette constatation, on en est toujours au même point.

Mais comme il n'est pas

question pour ce gouvernement de contraindre réellement TotalFinaElf à payer, et vite, pour les immenses dégâts qu'il a commis, les procédures risquent de traîner encore longtemps.

Paul BARRAL

Air France DES PROFITS INSOLENTS

Le groupe Air France (la compagnie et ses filiales) vient de battre tous ses records de bénéfices. En un an, ceux-ci ont augmenté de 23 % pour la compagnie aérienne et de 18,9 % pour l'ensemble du groupe.

Ce que l'on appelle son excédent brut d'exploitation atteint plus de 10 milliards de francs. Soit environ 200 000 F de profit par salarié du groupe cette année.

En gros, chaque fois que le patron verse un franc de salaire charges comprises, il en met autant dans sa poche.

Pas étonnant que malgré la hausse de 60 % du kérosène, donc des dépenses pour assurer ses vols, Air France ait pu augmenter de 57 % les dividendes versés à ses actionnaires.

Correspondant LO

La loi Guigou votée, avec la caution des dirigeants du PCF



IL FAUT IMPOSER L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS

Comme il était malheureusement prévisible, la loi dite de «modernisation sociale» va passer avec la caution des députés du PCF. Après une dizaine de jours de conciliabules, de discussions dans les couloirs et les cabinets, après des déclarations et des rebondissements théâtralement montés en épingle par la presse et les responsables du PCF, les ministres PS et les parlementaires du PCF ont fini par trouver un accord.

Qu'ont donc changé ces tractations? Rien sur le fond. La définition légale du licenciement économique a été modifiée. Désormais la loi précise qu'un licenciement économique devra être «effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs, non inhérents à la personne du salarié, résultant d'une suppression ou transformation d'emploi ou d'une modification substantielle du contrat de travail,

consécutives à des difficultés économiques sérieuses n'ayant pu être surmontées par d'autres moyens, soit des mutations technologiques mettant en cause la pérennité de l'entreprise, soit la nécessité de réorganisations indispensables à la sauvegarde de l'entreprise». Un texte qui, même s'il était mis en application, ce qui n'est pas forcément pour demain, laissera toutes les portes de sortie à des patrons souhaitant supprimer des emplois. Faisons-leur confiance. Ils sauront bien inventer des «mutations technologiques» ou faire des calculs à leur façon pour démontrer leurs «difficultés économiques sérieuses» ou prouver qu'il leur faut procéder à une «réorganisation indispensable».

Autre innovation introduite dans la loi: le comité d'entreprise peut émettre «un avis sur l'opération projetée, et peut présenter des propositions

alternatives». Il peut même s'opposer à des projets de restructuration qui impliquent des suppressions d'emplois, à condition de saisir un médiateur choisi, semble-t-il, sur une liste établie par le ministère du Travail. Pas de quoi faire frémir les patrons et les dissuader d'agir à leur guise.

Il eût été plus clair et plus concret de dire en quoi cette loi pourrait empêcher que les travailleuses et les travailleurs de LU-Danone, de Marks et Spencer, de l'Alstom, de Philips, de Moulinex et maintenant de Bata, et d'autres à venir, ne seraient désormais plus sous la menace d'être jetés à la rue, du fait de cette nouvelle loi. Si on ne nous le dit pas, c'est parce qu'elle ne change rien. D'ailleurs Jean Le Garrec, président de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale résumait fort bien cela en expliquant, à l'émission «Les quatre vérités» sur France 2, le 13 juin, à quelques heures du vote, que

la loi remaniée ne faisait que s'aligner sur la jurisprudence actuelle. Il eût été plus simple, plus clair, de voter une loi qui interdise les licenciements, sous peine de réquisition, plutôt que de nous servir ce charabia juridique-parlementaire. Mais c'est justement ce que les dirigeants socialistes, qui ne veulent en aucune façon remettre en cause la liberté du patronat d'agir à sa guise, et les représentants du PCF, qui ne veulent surtout pas remettre en cause leur alliance – il serait plus juste de parler de leur alignement – avec le PS, se refusent à faire.

Désormais il faudra peut-être parler non plus de la loi Guigou mais de la loi Guigou-Hue. Si l'étiquette change, de toute façon les travailleurs n'y auront rien gagné du tout. Et il n'est pas sûr que, de leur côté, les dirigeants du PCF y aient gagné beaucoup. Peut-être un peu de considération de la part de leurs partenaires du PS qui

leur sauront gré d'avoir agi – une fois encore – de manière responsable, en mettant fin à ce que l'on a appelé, bien abusivement, une «crise au sein de la gauche plurielle». Mais il n'est même pas sûr que Jospin leur dise merci.

En revanche, ils ne peuvent guère espérer regagner la considération des travailleurs, ni même prétendre qu'ils en ont fini avec la crise, la vraie celle-là, celle qui oppose le monde du travail et ceux qui prétendent parler en son nom. Cette crise-là ne fait que s'approfondir, et pour cause. Car si les patrons licencient en rafales, les dirigeants du PS, et à leur remorque ceux du PCF, leur laissent les mains libres, se réfugiant derrière des faux-semblants. Et les effets de cette crise-là se manifesteront de plus en plus, dans la rue, dans les entreprises, là justement où les vraies lois se font.

Jean-Pierre VIAL

Jospin veut laisser se propager le virus des licenciements

«Je pense que l'on ne peut pas mettre un veto sur les licenciements et interdire le licenciement. On pourrait aussi interdire le chômage et la maladie». Jospin a ainsi raillé ceux qui, quelques jours après, descendaient dans la rue pour demander l'interdiction des licenciements.

Jospin fait donc de son inaction, de son impuissance déclarée face aux suppressions d'emplois, l'axe de la politique du gouvernement. «On met le projecteur sur ceux qui sont licenciés» a-t-il regretté dans la même interview. Il est sûr qu'il serait plus commode pour le gouver-

nement qu'à l'annonce de chaque entreprise qui ferme et jette à la rue des salariés, il n'y ait pas de caméras ni de micros pour montrer la détresse et la colère des licenciés. Les visages de ces hommes et de ces femmes en disent plus long sur la réalité du chômage qui les attend que les statistiques bidonnées du gouvernement.

Jospin compare les licenciements et le chômage à une maladie. Mais justement, n'importe quel médecin digne de ce nom combat la maladie, à commencer par sa propagation, par tous les moyens à sa disposition. Et pour

cela, pas besoin d'attendre la découverte d'un nouveau vaccin, il suffit d'interdire les licenciements. Il faut empêcher le patronat de licencier, comme on a interdit – bien tard, il est vrai – d'empoisonner les travailleurs avec l'amiante.

Mais attendre du gouvernement Jospin qu'il prenne une seule mesure défavorable au patronat, c'est demander du lait à un bouc. C'est au monde du travail d'imposer ces mesures de salubrité publique!

Christian BERNAC

Un politicien de haut vol

Entre 1992 et 1997, Charles Pasqua aurait à de nombreuses reprises emprunté des avions privés pour ses déplacements personnels et ses campagnes électorales. Au moins dans vingt-quatre cas, les factures correspondantes furent payées par le groupe Elf, pour un total de 1,1 million de francs. Trente-trois autres vols auraient été réglés par des sociétés liées à André Guelfi, un homme d'affaires mis lui-même en examen pour «recel et abus de biens

sociaux» dans l'affaire Elf. Ainsi, dans la liste de ceux qui ont largement profité de la «générosité» du groupe pétrolier, Pasqua rejoint Roland Dumas.

Quant au fait qu'Elf ait arrosé aussi bien des politiciens de droite que des dirigeants du Parti Socialiste, cela n'a rien d'étonnant. Les entreprises savent bien qu'en retour, leurs intérêts et ceux de leurs actionnaires seront toujours bien défendus, quelle que soit la majorité gouvernementale.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LA VRAIE RÉUSSITE DU 9 JUIN ET DE L'APPEL DES LU

Les députés du PCF vont-ils voter contre la loi Guigou, se contenteront-ils de s'abstenir, ce qui siérait fort bien à Jospin, ou pire voteront-ils pour? La question n'est pas encore tranchée à l'heure où nous écrivons et où les tractations entre Alain Bocquet, président du groupe, et le ministre continuent bon train.

Pour les travailleurs menacés la loi Guigou, même amendée, est évidemment inacceptable. Il n'est toujours pas question d'interdire les licenciements, ni même d'opposer un « veto suspensif » comme le proposait initialement le PCF. Au mieux, le comité d'entreprise se verra octroyer la possibilité de faire des contre-propositions, via un médiateur, au plan de la direction. On connaît d'avance la réponse et surtout le résultat.

Alors loi ou pas, les LU, Marks & Spencer, AOM-Air liberté, Dim, Péchiney, Bata et les dizaines d'autres n'ont pas d'autre choix que de continuer et d'intensifier la lutte s'ils veulent empêcher les licenciements.

Le vote du PCF

Le vote des députés du PCF a tout de même son importance car il pourrait, s'il était négatif, contribuer à encourager cette lutte, encourager les travailleurs de ces entreprises, encourager tous les militants qui à travers le pays se sentent solidaires et ont enregistré le 9 juin comme un premier pas. Ou au contraire contribuer au découragement si ce vote aide Jospin et Guigou; si par exemple le PCF renouvelle l'opération qu'il a réalisé le 16 octobre 1999: soi-disant du côté des travailleurs en manifestant le samedi contre les licenciements (à l'époque ceux de Michelin) et votant le mardi la loi Aubry qui allait permettre de porter de nouveaux coups à la classe ouvrière.

A l'époque Robert Hue s'était senti assez sûr de lui pour étaler ouvertement sa stratégie, précisant la veille même du 16 octobre qu'il voterait la loi immédiatement après. Puis il avait gardé la main en annonçant une nouvelle manifestation pour le 11 décembre, qu'il n'a pas eu trop de mal à enterrer. Plus personne et surtout pas les militants du PCF eux-mêmes ne voyaient de sens à continuer une action que le parti avait désavouée dans les faits par son vote.

Aujourd'hui l'initiative des LU a un peu modifié la donne et la liberté de trahir du PCF, qui semblait pourtant bien parti pour renouveler tranquillement son coup du 16 octobre. Robert Hue a pu en effet, dans un premier temps, se sentir à l'aise, convoquant une première manifestation à Calais le 21 avril, puis annonçant qu'il prendrait une nouvelle initiative nationale, sans garantir qu'il n'allait pas rééditer ce qu'il avait déjà fait avec le 11 décembre 1999. L'initiative prise par les organisations syndicales et les salariés de LU-Danone, Marks & Spencer, AOM-Air Liberté (survenant dans la foulée des résultats des municipales) aura au moins contribué à l'inciter à ne pas oublier trop facilement ses bonnes inten-

tions, comme l'auront montré ses hésitations à laisser passer la loi Guigou.

Un premier pas

L'initiative des LU n'a pas amené la grande mobilisation souhaitée par eux et qui serait nécessaire pour changer le rapport des forces. Dans le contexte actuel une part essentielle de la réussite dépendait évidemment de la volonté des organisations ouvrières de s'y joindre. C'est pourquoi ils avaient pris soin de n'opposer personne et de s'adresser fraternellement à tous les militants des organisations ouvrières ou de gauche, partis, syndicats, associations, comme à leurs directions, en s'inscrivant dans la continuité des actions qui avaient déjà été prises ou qui étaient envisagées, réussissant quand même au passage à faire défiler les SUD et la FSU avec le PCF, ce qui n'avait pas été le cas les fois précédentes.

Mais les grandes confédérations qui ont vite pris la température avant de se déclarer opposées dans le cas de la CFDT et de FO, la CGT gardant jusqu'au bout une certaine ambiguïté... bien négative. Il aurait sans doute fallu que la pression soit plus forte pour que cette dernière se joigne à cette initiative.

La manifestation du 9 juin a donc réuni le double, au moins, des manifestants venus à Calais. C'est évidemment loin de ce qui serait nécessaire pour redonner espoir et confiance à des millions de travailleurs même si ce n'est pas rien.

Mais la vraie réussite du 9 juin n'est pas dans le nombre de manifestants. Elle est qu'elle a contribué à faire apparaître que deux idées trouvent un impact un peu plus grand dans le monde du travail, aussi bien parmi les militants que parmi les travailleurs du rang.

D'abord qu'il faudra bien finir par imposer aux patrons l'interdiction des licenciements, comme en témoignaient les slogans les plus fréquemment repris: « Plans sociaux, ras l'bol, plans scélérats, y'en a marre, interdisons les licenciements! », « Jospin, Jospin, arrête ton baratin, le plan Guigou vaut pas un clou ». Le PCF, lui, préférait insister sur la « suspension des licenciements par la loi ».

Ensuite que l'idée du « tous ensemble », de la nécessité de la mobilisation de tous, salariés, licenciés et chômeurs a continué à faire son chemin.

Bata, en ce moment même, montre que la question des licenciements reste plus que jamais dramatiquement d'actualité, mais aussi que rompre l'isolement est bien une question vitale pour tous les travailleurs.

C'est dans cette direction que les LU ont voulu aller, et qu'ils entendent continuer d'aller. Le 9 juin n'était donc qu'une première étape. Au PCF, comme à tous les autres partis et syndicats, extrême gauche comprise, de dire et montrer maintenant s'ils entendent suivre ou pas dans les prochaines.

Raoul GLABER

Convergences Révolutionnaires n°15 (mai-juin 2001)

Un dossier sur les services publics; des articles sur l'appel à la mobilisation contre les licenciements (LU, Marks & Spencer, AOM), le bluff patronal sur « la pénurie de main d'œuvre », la réforme de la SNCF.

Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.
Abonnement: un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Guadeloupe

NON À L'ARBITRAIRE DE L'ADMINISTRATION!

Aux dires des journalistes, l'appel à la grève générale lancé en Guadeloupe par le syndicat indépendantiste UGTG pour condamner l'incarcération arbitraire d'un de ses membres, Michel Madassamy, n'aurait pas eu l'effet escompté. L'activité insulaire est toutefois restée fortement perturbée par la grève qu'observent les chauffeurs de camions-citernes, et qui paralyse la quasi-totalité des stations d'essence.

L'origine de ce mécontentement remonte au 27 mai, journée de commémoration du soulèvement des esclaves en 1848 et des victimes de la répression coloniale qui fit des dizaines de morts en mai 1967. Beaucoup de Guadeloupéens voudraient qu'elle soit considérée comme un jour férié. Le fait est que des jeunes qui participaient à une manifestation dans les rues de Pointe-à-Pitre furent indignés de voir que certains patrons n'avaient pas libéré leurs salariés ce jour-là. Ressentant cela comme une provocation et un manque de

respect envers les luttes passées, ils voulurent forcer ces entreprises à la fermeture. Des affrontements s'en suivirent et quelques commerces en firent les frais.

A la suite de ces incidents, les autorités recherchèrent des boucs émissaires, et deux militants connus de l'UGTG furent placés en garde à vue. L'un d'eux, Michel Madassamy, responsable du syndicat des chauffeurs, fut ensuite incarcéré pour être jugé le 22 juin.

Cet arbitraire de l'administration, considéré à juste titre comme une provocation supplémentaire, fut à l'origine de nouveaux incidents les 31 mai et 1^{er} juin, les manifestants exigeant la libération immédiate de Madassamy.

Une fois encore, la justice et l'administration font la démonstration qu'elles sont plus promptes à jeter un syndicaliste en prison qu'un patron qui ne respecte pas la législation du travail ou impose des conditions de travail indignes à ses salariés.

Samedi 16 juin à Paris

MANIFESTONS POUR LA RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS



La Coordination nationale des sans-papiers organise samedi 16 juin à 14 heures, place de la République à Paris, une manifestation nationale pour la régularisation des sans-papiers, l'arrêt des expulsions et la libération des sans-papiers emprisonnés pour n'avoir pu fournir des papiers en règle.

Depuis quatre ans qu'ils sont au pouvoir, les responsables du Parti Socialiste n'ont pas tenu leurs enga-

gements. La loi Chevènement n'a abouti qu'à la régularisation provisoire de la moitié des dossiers soumis. 60 000 demandes ont été purement et simplement rejetées avec le plus total arbitraire.

Lutte Ouvrière s'associe à cette manifestation pour une régularisation définitive de la situation des sans-papiers, qui serait un geste de simple justice!

Parlement européen

LES MINEURS DE POTASSE D'ALSACE VIENNENT FAIRE ENTENDRE LEURS REVENDICATIONS

Mercredi 13 juin, une délégation d'une centaine de mineurs représentant les travailleurs des Mines de Potasse d'Alsace s'est rendue au Parlement européen, réuni en session à Strasbourg, pour faire entendre leurs revendications. Trois groupes politiques ont accepté de les recevoir : la Gauche Unitaire Européenne (GUE), qui regroupe les élus des PC d'Europe et des Verts nordiques, groupe auquel sont rattachés les élus LO-LCR ; le Parti Socialiste et le groupe UDF. La GUE était représentée par Arlette Laguiller et Alain Krivine.

La production de ce bassin minier doit s'arrêter en octobre 2003. Depuis 1997, un plan prétendument « social », qui court jusqu'en décembre 2004, doit mettre en retraite anticipée 1 800 mineurs. 800 d'entre eux devaient se reconverter et, depuis, six cents l'ont fait. Ils se retrouvent aujourd'hui en intérim ou ont déjà changé plusieurs fois d'employeur et de métier. Il reste 220 mineurs qui dénoncent la situation bancaire dans laquelle ils se retrouvent.

En effet, en majorité âgés de 35 à 45 ans, ils ont tous 15 ans d'ancienneté et plus. Ils

n'admettent pas que leur reconversion entraîne la nécessité de travailler jusqu'à 60 ans, alors que leur statut de mineur pouvait leur permettre de partir à 50 ans, pour ceux qui travaillent au fond, et 55 ans pour les autres. A la majorité d'entre eux, il manque une malheureuse année, à d'autres six mois et à un trois jours, pour disposer du nombre nécessaire d'années!

En huit mois, ils ont mené une vingtaine d'actions en direction des travailleurs de la région mais aussi des élus locaux, notamment ceux qui avaient prétendu que la fermeture des mines se ferait

sans problème. Ils demandent de bénéficier des droits de leur corporation – ce qui leur est dénié par la direction des Mines de Potasse, depuis l'accord de 1997, signé par les syndicats à l'exception de la CGT. Ils veulent notamment que les années de mines soient prises en compte pour l'ouverture des droits à la retraite.

Au nom de la GUE, Arlette Laguiller et Alain Krivine les ont bien évidemment assurés de leur soutien et se sont engagés à intervenir auprès des ministères des Affaires sociales, de l'Industrie et du Budget, pour appuyer leurs revendications. Mais Arlette Laguiller

leur a aussi expliqué qu'ils ne peuvent attendre grand-chose d'une institution qui passe l'essentiel de son temps à satisfaire les intérêts des grandes entreprises plutôt qu'à améliorer les conditions de travail et d'existence de ceux qui produisent pourtant toutes les richesses de cette société. Pour obtenir la satisfaction de leurs revendications, les travailleurs doivent compter d'abord sur leur propre lutte.

C'est d'ailleurs uniquement celle-ci qui peut leur permettre d'élargir les soutiens à leur action et établir un rapport de forces qui fasse, en l'occurrence, que tous les mineurs du pays soient logés à la même enseigne.

Saint-Denis

PARENTS D'ÉLÈVES EN LUTTE

« LE FEUILLETON DE LA RUE DU CORBILLON »

Jeudi 31 mai, une vingtaine de parents d'élèves et leurs enfants se sont invités au conseil municipal pour interpeller le maire (PC rénovateur) Patrick Braouezec sur l'état de la rue du Corbillon dans laquelle se trouvent deux écoles.

C'est une bataille qui dure depuis 5 ans.

En 1997, avec l'ouverture d'une école primaire, près de 350 enfants sont venus s'ajouter aux 130 enfants que comptait la maternelle.

A l'ouverture de l'école, la municipalité n'avait prévu aucune protection à la sortie, dans cette rue étroite aux trottoirs aussi étroits et où enfants et parents se retrouvaient dans des conflits permanents avec les automobilistes. Il est arrivé plus d'une fois qu'une voiture passe sur les orteils d'un piéton!

L'association des parents d'élèves avait demandé l'élargissement du trottoir et l'installation de barrières de protection pour éviter que les usagers se retrouvent à circuler sur la chaussée. Quelques mois après, la municipalité avait fait procéder à des aménagements à la sortie de l'école, objectant des contraintes budgétaires pour ne

pas faire plus.

Le problème restait posé pour le reste de la rue.

En 1999, un grave accident d'un membre du personnel d'une des écoles a de nouveau amené l'association à relancer une pétition pour demander que les travaux soient enfin réalisés.

Recueillant plusieurs centaines de signatures, elle fut remise en novembre à la municipalité, mais ce ne fut qu'au mois de mai de l'année suivante que le maire trouva un moment pour recevoir les parents d'élèves. Piètre illustration de ce que Patrick Braouezec appelle « démocratie participative ». À l'issue de cette rencontre, le maire promettait la réalisation des travaux.

Ne voyant rien venir avant les élections municipales, les parents d'élève sont allés interpeller à plusieurs reprises le maire et ses adjoints dans ses réunions « citoyennes ». En janvier 2001, à la veille de l'élection municipale, des travaux débutaient, arrêtés aussitôt après l'élection, la municipalité négociant et annonçant ne vouloir procéder qu'à une

réfection à l'identique.

La rue était défoncée, les barrières de protection ayant disparu devant l'école, les parents d'élèves décidèrent de relancer une pétition et d'aller se manifester au conseil municipal.

La municipalité, qui observait jusqu'alors le silence, proposa alors une réunion pour communiquer des informations que nous connaissions déjà.

Lors du conseil municipal, il y avait de l'ambiance.

Une cinquantaine de personnes attendait les conseillers et le maire, des instituteurs du groupe scolaire des Francs-Moisins s'étant aussi invités pour dénoncer le manque de locaux (un feuilleton qui pour eux dure depuis huit ans!)

Nous avons imposé l'intervention de trois représentants des parents et d'un instituteur d'une des écoles. Le maire a feint l'étonnement : l'élargissement des trottoirs que nous réclamions « si ce n'était qu'une histoire de 200 000 F supplémentaire, cela pouvait s'arranger ». Le conseiller municipal de Lutte Ouvrière intervint pour dénoncer le fait

qu'on ne trouvait pas les 200 000 F nécessaires pour sécuriser la rue des écoles, mais huit fois plus pour le prestige, proposant de consacrer 1 600 000 F pour la réfection d'un dallage, en pas si mauvais état que ça, de la place des Droits de l'Homme, près du Stade de France.

Le surlendemain à l'entrée de l'école, les parents d'élèves étaient contents d'être allés contester directement en mairie la manière dont ce problème était traité, ou plutôt n'était pas traité depuis des années par la municipalité, plus déterminés que jamais à imposer la sécurité des enfants.

Le fichier des RG sur l'extrême gauche

UNE « BANALE » ILLÉGALITÉ

Le Parisien du 8 juin a révélé l'existence d'un rapport de 118 pages, intitulé « Extrême gauche 2000 » et émanant de la direction des Renseignements généraux. Il recense 254 organisations ainsi que 155 personnalités supposées appartenir à ce courant politique.

Malheureusement, il n'y a pas à s'étonner que la police puisse surveiller les faits et gestes, voire mettre sur écoute téléphonique des gens qui n'ont commis aucun délit, si ce n'est d'avoir des idées en opposition avec les gouvernements en place. Une telle pratique n'est ni surprenante ni nouvelle.

Interrogé sur ce sujet, l'ex-ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement a même déclaré que ce type d'enquête était « banal ».

Peu importe que des dispositions légales interdisent l'espionnage des partis politiques par les Renseignements généraux, que la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) exige une purge régulière des fichiers faisant apparaître des listes de noms ; tout cela, c'est pour la galerie. Avec l'aide de la police, de l'armée, et plus généralement de l'appareil d'Etat, les gouvernements savent adapter la loi ou la contourner, en fonction de leurs besoins.

Grande-Bretagne

DÉSAVOUÉ PAR L'ÉLECTORAT POI BLAIR N'EN REPREND PAS MOIN SON OFFENSIVE ANTILOUVRIÈRE

D'élection en élection Tony Blair et le Parti Travailleuse vont de record en record. Après être arrivé au pouvoir, en 1997, avec un taux d'abstention comme on n'en avait jamais vu depuis la crise de 1929, sa réélection le 7 juin a vu les abstentions monter à leur niveau record de 1918, soit 42 % des inscrits ou près de 17 millions d'électeurs.

Grâce au suffrage majoritaire à un tour et à la déconfiture persistante du Parti Conservateur, aggravée par la floraison de petites formations de droite anti-européennes, le Parti Travailleuse ne laisse pas trop de plumes dans l'affaire. Il ne perd que six sièges et garde près des deux tiers de la Chambre des communes. Mais il n'en a pas moins perdu deux millions d'électeurs en quatre ans !

DERRIÈRE LA MONTÉE DE L'ABSTENTION

Les politiciens de tous bords n'ont pas manqué, comme toujours, de mettre la montée de l'abstention au compte de ce qu'ils appellent l'« apathie » de l'électorat. Comme si ces mêmes politiciens avaient cherché à répondre aux préoccupations des électeurs en leur offrant un choix quelconque !

Mais, sur toutes les questions importantes pour la population, qu'il s'agisse de la privatisation des services publics ou de la crise du logement, du chômage ou de la précarisation de l'emploi, des retraites ou du sous-investissement chronique dans la Santé, les trois principaux partis qui occupent la scène politique britannique ont la même réponse : il faut s'appuyer sur le « marché » sans faire obstacle à l'« initiative privée ».

Et tant pis si tout ce que le gouvernement Blair a bradé depuis quatre ans aux profiteurs, qu'il s'agisse de morceaux des services municipaux, de participations dans la Santé ou de parcs entiers de logements sociaux, se transforme en vache à lait du capital au détriment de la population laborieuse.

Tant pis si les grands trusts qui ont vécu (et continuent à vivre) des subsides de l'Etat, comme le sidérurgiste Corus, Marconi dans l'électronique, BAE dans l'aéronautique ou British Telecom dans la téléphonie, licencient à tour de bras. Pour tous ces politiciens qui se présentaient aux suffrages de la population le 7 juin, il faut bien que les capitalistes fassent du profit et que l'Etat prenne sur les budgets sociaux pour les aider à en faire plus. Et si cela signifie que des dizaines de milliers de travailleurs se retrouvent à la rue et contraints de survivre avec des boulots temporaires, souvent à temps partiel et au salaire minimum, après 20 ou 30 ans de labeur, c'est sans doute regrettable mais c'est une affaire « commerciale », comme disent ces messieurs, qui ne peut en aucun cas relever de la compétence du gouvernement.

Dans ces conditions, qu'est-ce qui aurait bien pu inciter l'électorat populaire à se sentir concerné par de telles élections ?

Ceux qui font mine de s'étonner du fait que 17 millions d'électeurs aient voté avec leurs pieds, se moquent donc tout simplement du monde. Et parmi eux, au premier chef, les leaders travaillistes dont la politique a fait au moins autant si ce n'est plus pour désorienter la population laborieuse que les dix-huit années de gouvernements conservateurs qui ont précédé l'arrivée de Blair au pouvoir.

UN POUVOIR DÉSAVOUÉ ET AFFAIBLI

UN POUVOIR DÉSAVOUÉ ET AFFAIBLI

Quoi que puisse en dire Blair, l'élection du 7 juin constitue un désaveu de sa politique, même s'il s'agit d'un désaveu négatif exprimé essentiellement par l'abstention.

Ce désaveu est d'autant plus clair que, comme en 1997, c'est dans les vieux bastions travaillistes des circonscriptions ouvrières que l'abstention a le plus augmenté. Ainsi sur les 103 circonscriptions dans lesquelles le taux d'abstention a augmenté de 15 % et plus, 97 sont des circonscriptions ouvrières dont le député est travailliste. Au point qu'on trouve un taux de participation aussi bas que 34 % dans l'une des circonscriptions les plus pauvres de Liverpool, par exemple.

Le fait d'être désavoué n'empêche pas Blair de prétendre avoir remporté une victoire sans précédent et de poursuivre sa politique avec une virulence redoublée.

Ainsi, à peine le décompte des votes était-il terminé que le gouvernement annonçait la mise en place d'une réforme visant à transformer des milliers de cabinets médicaux et de centres paramédicaux dont la seule source de financement était jusqu'ici la Santé publique, en sociétés privées à capitaux mixtes dans lesquelles les grandes entreprises de santé du secteur privé seraient invitées à « investir », c'est-à-dire à ponctionner un bénéfice aux dépens de la santé des malades.

La composition du nouveau gouvernement, annoncée dans les jours suivants, est en elle-même tout un programme. Le ministère de la Sécurité sociale, qui s'occupait des allocations sociales et des retraites, disparaît pour la première fois depuis 1945. Il est vrai que sous le gouvernement Blair, la notion de sécurité pour les plus pauvres n'était déjà plus qu'une illusion. Mais dorénavant c'est

L'extrême gauche et les élections du 7 juin

Les élections britanniques du 7 juin ont vu une participation sans précédent de l'extrême gauche. Il faut remonter à l'année 1950, où le Parti Communiste se présenta sur une échelle comparable, pour trouver autant de candidats sur la gauche du Parti Travailleuse.

La principale formation d'extrême gauche était la Socialist Alliance, une coalition formée par les six principaux groupes révolutionnaires anglais. Elle présentait des candidats dans 98 des 569 circonscriptions d'Angleterre et du pays de Galles. Au total ces candidats ont obtenu 55 635 voix, pour une moyenne de près de 2 %.

Tout en se présentant comme offrant une voix aux travailleurs opposés à la politique de Blair, la

démarche de la Socialist Alliance n'était pourtant pas dépourvue d'ambiguïté. La quasi-totalité des circonscriptions où elle s'est présentée ont été choisies de façon à ne pas risquer de porter la responsabilité d'un échec du candidat travailliste, même lorsqu'il s'agissait de villes ouvrières importantes, comme certaines banlieues de Londres. Par ailleurs, elle a choisi de ne pas se présenter contre des députés travaillistes « de gauche »

(même s'ils ne se sont jamais opposés à Blair ouvertement). De par ces choix, la Socialist Alliance a agi plus comme une aile critique de la mouvance travailliste que comme un adversaire politique de Blair.

Néanmoins, du fait du monopole traditionnel du Parti Travailleuse dans la gauche électorale, le seul fait de se présenter contre les candidats de Blair à une certaine échelle a permis à la Socialist Alliance d'apparaître aux yeux d'une minorité non négligeable comme un moyen d'exprimer son opposition à la politique du gouvernement. Et ses scores sont d'autant plus notables si l'on sait que le Parti Communiste n'a jamais fait plus de 2 % de moyenne nationale dans une élection législative.

Outre la Socialist Alliance, d'autres forces ont également tenté de capter le mécontentement existant sur la gauche du Parti Travailleuse, mais sur des bases politiques encore bien plus douteuses.

Ainsi le Socialist Labour Party (SLP) présentait 114 candidats dans l'ensemble de la Grande-Bretagne et a obtenu 57 497 voix, soit environ 1,5 % en moyenne. Le SLP est formé par des militants syndicaux et de l'ex-aile stalinienne du Parti Communiste, autour de l'ancien leader du syndicat des mineurs, Arthur Scargill. Son langage ne se distingue en rien de celui du Parti Travailleuse des années 1960, avec en prime un chauvinisme viru-

lent : il revendique en particulier le retrait de la Grande-Bretagne du marché commun et la mise en place de barrières douanières pour protéger l'industrie du pays.

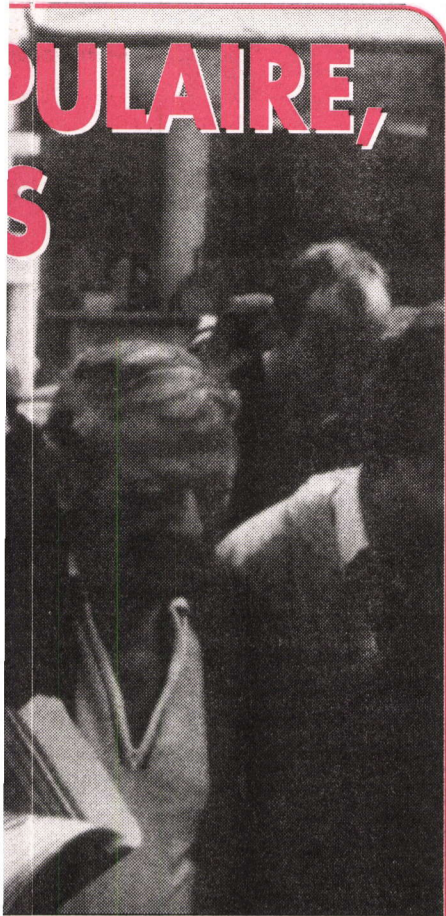
Enfin, en Ecosse, le Scottish Socialist Party présentait des candidats dans l'ensemble des 72 circonscriptions, où il a obtenu un peu plus de 50 000 voix et une moyenne d'environ 4 %. Mais là aussi, il s'agit d'une formation qui, bien qu'issue du trotskysme, a dérivé vers le nationalisme écossais et le réformisme « de gauche ».

Il ne fait pas de doute néanmoins qu'une partie des voix qui se sont portées sur le SLP et, dans une moindre mesure peut-être sur le SSP,

Etats-
Unis

L'exécution de
Timothy McVeigh

UNE SOCIÉTÉ BARBARE



L'exécution par injection létale de Timothy McVeigh, condamné à mort pour l'attentat commis en avril 1995 à Oklahoma City et qui avait fait 168 morts, a été très largement médiatisée aux Etats-Unis, mais pas seulement.

Ici aussi, la télévision a retransmis des images du condamné ainsi que des partisans de la peine de mort manifestant devant la prison au moment même où l'exécution se déroulait. La presse, les commentateurs de la radio ont raconté les derniers instants du condamné, avec force détails, non sans paraître déçus de son attitude : aucune faiblesse, aucun remords, aucune demande de pardon à l'adresse des 232 parents des victimes, qui ont pu assister en direct, grâce à un système de télévision en circuit fermé, à son exécution.

A cette occasion, certains se sont interrogés : comment un homme « affable » comme McVeigh, qui a fait les preuves de sa compétence dans l'armée américaine, a-t-il pu se transformer en « monstre », capable de garer une camionnette bourrée d'explosifs au pied d'un

immeuble fédéral, de la faire sauter et de causer la mort de centaines d'innocents, hommes, femmes et enfants, sans compter les blessés graves ?

McVeigh, qui était un familier de groupuscules paramilitaires, professant des idées racistes et d'extrême droite, a affirmé avoir « fait tout ça pour le bien commun », avoir agi en patriote et s'est expliqué sans états d'âme : « Je regrette que des gens aient dû y laisser leur vie. Mais c'est la nature de ce combat. En y entrant, on sait qu'il y aura des pertes humaines ».

Au fond, c'est une explication que la plupart des soldats US auraient pu fournir... à propos de n'importe quelle action de leur armée ailleurs qu'aux Etats-Unis. Et en effet, McVeigh était, à 33 ans, un vétéran engagé dans la guerre du Golfe contre l'Irak, c'est-à-dire un homme fabriqué par l'armée américaine, un homme à qui on avait appris qu'il est normal d'écraser des populations sous des tonnes de bombes : on sait qu'il y aura des « pertes humaines », des « dommages collatéraux » comme on disait

pendant la guerre du Golfe. Il n'a fait qu'appliquer aux Etats-Unis ce qu'il avait appris ailleurs.

Tels sont les McVeigh aux Etats-Unis mais aussi les Aussaresses et autres Massu ici, fabriqués et formés aux pires basses œuvres par l'armée, au

service de l'ordre capitaliste que celle-ci, entre autres tâches, est chargée de garantir et de maintenir. Et c'est surtout cet ordre capitaliste qu'il serait urgent de condamner à mort.

L.P.

NON À LA
PEINE DE MORT !

L'horreur de l'exécution retransmise par le menu dans la presse écrite comme audiovisuelle aurait, paraît-il, renforcé le camp des partisans de l'abolition de la peine de mort aux Etats-Unis, qui enregistrent plus de 700 exécutions capitales en 25 ans, McVeigh étant le 33^e exécuté depuis le début de l'année. Si c'est le cas, tant mieux. Car à l'heure actuelle, 19 autres condamnés à mort sont détenus dans le même pénitencier fédéral que McVeigh.

L'attentat d'Oklahoma City

était un acte barbare, indéfendable, inhumain. Mais l'exécution de son auteur n'atténue en rien ses conséquences ni ne prévient d'autres attentats de même nature, aussi aveugles et meurtriers. Surtout, l'horreur de cet attentat ne justifie en rien la peine de mort, même pas pour un McVeigh. Et combien d'autres, qui attendent leur exécution, sont en fait innocents, ont été condamnés de façon expéditive, voire suite à une machination comme le militant noir Mumia Abu Jamal ?

LIBERTÉ POUR
MUMIA ABU JAMAL !

Les organisations de soutien à Mumia Abu Jamal, à qui les autorités américaines refusent toujours la révision de son procès, appellent le mercredi 4 juillet (jour de la fête nationale américaine) à faire de leur rassemblement hebdomadaire devant le consulat des Etats-Unis un rendez-vous important pour tous ceux qui veulent arracher Mumia à la prison et à la menace d'une exécution.

Ces organisations signalent que la nouvelle équipe d'avocats qui assure la défense de Mumia a pris une série d'initiatives en versant de nouveaux témoignages au dossier. Figurent, entre autres, ceux de Mumia et de son frère, donnant sous serment leur version des événements au cours desquels le policier Faulkner a été tué. Un autre témoignage pro-

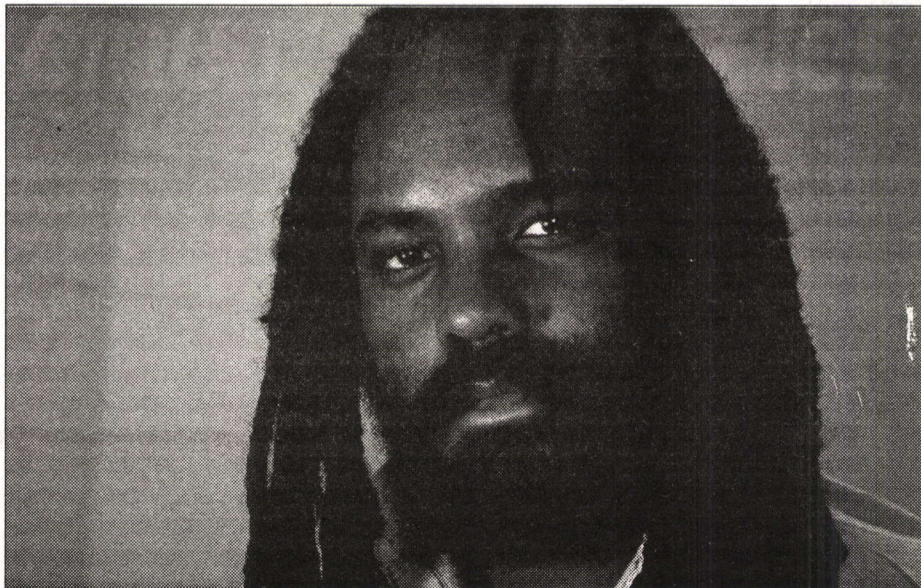
vient d'une personne appelée Beverly qui aurait reconnu avoir tiré sur le policier. Invoquant ces éléments, les avocats de Mumia demandent sa libération immédiate et réclament l'audition et la confrontation de tous les témoins. Ils exigent que le dossier détenu par le FBI sur le policier Faulkner leur soit communiqué.

Jusqu'à présent les autorités qui maintiennent sous les verrous Mumia, cet ancien militant des Blacks Panthers condamné à mort à l'issue d'un procès truqué, avaient refusé de lever le

moindre voile sur les fondements de leurs accusations.

L'émotion suscitée dans différents pays par l'affaire Mumia, les protestations, rendent sans doute

difficile son exécution. Mais il ne suffit pas d'ajourner régulièrement l'échéance tragique, il faut que le procès soit révisé et que Mumia Abu Jamal soit libéré.



Gamma

officiel. De même disparaît le ministère de l'Emploi. Et ces deux ministères sont remplacés par un ministère du Travail et des Retraites qui ne laisse aucun doute sur le but, ouvert d'ailleurs, de Blair, d'imposer à tous de travailler à n'importe quel prix pour réduire le budget des allocations sociales.

Cela dit, quoi que puisse dire et faire Blair, son gouvernement ne peut se prévaloir que du soutien d'à peine plus de 24 % de l'électorat pour sa politique. De ce point de vue, c'est un pouvoir affaibli qui est sorti des urnes. Reste à savoir si la classe ouvrière prendra conscience de cet affaiblissement dans les mois qui viennent et du mécontentement réel qui existe dans l'ensemble de la population laborieuse. Si tel était le cas et si des manifestations de résistance à la politique de Blair commençaient réellement à voir le jour, le pouvoir pourrait bien être contraint à des reculades spectaculaires. En tout cas c'est ce que l'on peut souhaiter.

François ROULEAU

expriment un vote de censure de la politique de Blair du point de vue des intérêts du monde du travail.

Il faut souhaiter en tout cas que ce vote de censure constitue une étape dans le réarmement politique de la classe ouvrière. Cela peut dépendre des organisations se situant aujourd'hui à la gauche du Parti Travailleuse à condition qu'elles fassent le choix de se poser clairement en adversaires politiques sur des bases de classe, aussi bien du Parti Travailleuse et du réformisme en général que des impasses nationalistes.

F.R.

Peugeot-Poissy (Yvelines)

NOUVEAUX HORAIRES C'EST (MAL) PARTI

Depuis le 28 mai à Peugeot-Poissy la direction nous impose ses nouveaux horaires. Nous travaillons en deux équipes tournantes matin/soir, cinq jours par semaine (5h30-12h51 ; 12h51-20h09) et une équipe de nuit fixe (22h09-5h30). Ces horaires ont l'avantage pour le patron d'organiser le travail en continu et d'accroître la production de 1340 véhicules/jour à 1500. Mais pour nous, ces horaires sont déments, surtout le matin, et avec l'organisation des transports et la restauration dans les ateliers, ils ont pour conséquence de nous démolir la vie encore plus.

Ainsi par exemple, un travailleur habitant Gisors, ville distante d'environ 50 km de

Poissy, doit en venant en car pour 5 h 30 se lever à 3 heures du matin et ne rentre pas avant 15 heures l'après-midi, soit 12

heures sans prendre un vrai repas, puisqu'il n'a que deux pauses de 8 et 13 minutes. Aux protestations, la direction répond qu'il y a des distributeurs automatiques de plats chauds dans les ateliers. Mais elle se moque de nous et ne réussit qu'à nous chauffer les oreilles!

L'organisation du transport est également un scandale : les

cars de ramassage qui prennent autour de Paris convergent vers la Porte Maillot d'où partent ensuite les cars-usine. Par souci d'économie, la direction a limité au minimum les lignes de cars, créant des lignes à rallonge (l'une totalise 27 arrêts). Et la prise de car peut aller jusqu'à plus de deux heures avant l'horaire de travail : à Alfortville, banlieue

proche de l'est parisien, le départ est fixé à 3 h 06.

Alors si on ajoute le temps de repas déplacé arbitrairement après le temps de travail, alors que les cars sont déjà partis, il n'y a rien d'étonnant à ce que ces nouveaux horaires nous restent en travers de la gorge.

Correspondant LO

Médecins malgré eux

Peu avant l'application des nouveaux horaires, la direction nous a remis un guide pratique intitulé : « Nouveaux horaires, c'est parti ! ». Il serait passé inaperçu, si un article signé de « l'équipe des médecins du travail » ne nous donnait des conseils pour « mieux vivre les

nouveaux horaires ». Le ridicule y rivalise avec l'imbécillité.

Sujets traités : le sommeil et l'alimentation. Très importants en effet. Pour le sommeil, cela commence par un sermon. « Le personnel devra faire preuve de vigilance le temps que l'organisme s'habitue et se crée de

nouveaux repères ». Il y a une chose qu'on repère vite, c'est que si le patron nous prive de sommeil, ses médecins eux, cherchent à nous endormir.

Côté alimentation, on peut lire que « le déjeuner traditionnel répond davantage à notre culture qu'à nos besoins physiologiques ». Et, changement

de culture sans doute, ils ne parlent plus de repas, mais de « prise alimentaire » et de « colation ». Et de nous conseiller, suivant les équipes et les heures, « une boisson chaude, un petit pain et quelques carrés de chocolat » ou plus tard « pour ceux qui ne peuvent pas attendre de manger chez eux » (les ringards)

car « un sandwich avec un fruit peut constituer, contrairement aux idées reçues l'équivalent d'un repas équilibré si le sandwich n'est pas trop gras ».

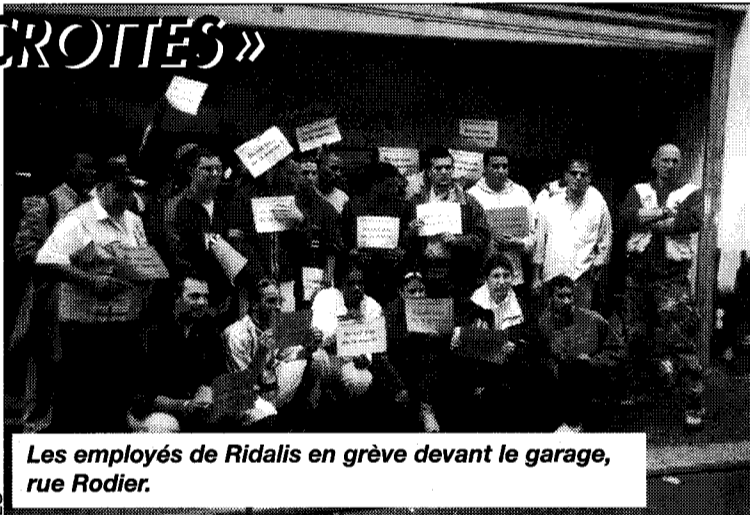
Les médecins du travail, à Poissy, soignent beaucoup mieux le travail que les travailleurs.

LES « MOTO-CROTTES » PARISIENNES EN GRÈVE

Les employés de Ridalis (filiale de la SITA, Lyonnaise des Eaux), chargés du ramassage à moto des déjections canines dans les rues de Paris, sont en grève depuis jeudi 7 juin.

La grève a démarré au garage du 14^e arrondissement (rue Louis-Morard), suite à la demande de licenciement de deux d'entre eux, pour des motifs particulièrement futiles. Elle s'est étendue dès le lendemain au garage du 9^e (rue Rodier). Depuis le début, elle est presque totale dans le 14^e, et touche depuis lundi 75% du personnel du 9^e arrondissement.

Chez Ridalis (130 agents de propreté), la moyenne des salaires est en dessous de 7 000 F net,



Les employés de Ridalis en grève devant le garage, rue Rodier.

toutes primes comprises. Les employés travaillent dans des conditions d'hygiène déplorables, et sous la surveillance quasi permanente des inspecteurs de la mairie de Paris, quand ils ne sont pas, comme ils disent, « traités comme de la merde ». Alors, d'autres revendications sont venues s'ajouter, et notamment le paiement du temps d'habillage

et de déshabillage. Les employés demandent également l'application de la convention collective de la déchetterie, l'embauche des intérimaires et des CDD, et le paiement des jours de grève.

Le moral est au beau fixe, l'ambiance excellente : tamm, barbecue, tracts à la population ; ils sont décidés à tenir bon pour obtenir gain de cause.

CHR Besançon

PAS QUESTION DE SE FAIRE... ROULER!

A l'hôpital Jean-Minjoz à Besançon, nous sommes dix-neuf dont trois en « Contrat Emploi Solidarité » (CES) à travailler au service des brancards. Depuis trois ans, nous avons une surveillante qui a décidé, dès son arrivée, de mettre au pas « une équipe difficile ». Et pour mater « les fortes têtes » tout y est passé : casser les équipes, refuser systématiquement toutes les propositions et pousser certains d'entre nous à la dépression. Tout cela a bien entendu des répercussions sur l'organisation du travail, et les malades sont les premiers pénalisés car bien souvent ils doivent attendre plus d'une heure dans les couloirs avant de remonter dans leur chambre.

Alors, comme tout a une fin, le 23 mai nous sommes réunis avec des délégués FO et CGT pour voter la grève à l'unanimité à partir du 31 mai. Nous avons décidé de dire non à ce harcèlement continu et avons revendiqué de pouvoir organiser nous-mêmes notre travail, de ne plus devoir obligatoirement aller à l'école d'aides-soignants, ainsi que l'embauche de deux brancardiers supplémentaires.

Lors de la première entrevue avec la direction, cette dernière a très rapidement cédé sur les problèmes concernant l'école d'aides-soignants. Quant à nous, pendant les cinq jours du préavis de grève, nous avons fait le tour des services pour expliquer à nos collègues pourquoi nous allions arrêter le travail à partir du 31 mai. Dans les unités de soin, devant le self, tout comme à l'embauche du personnel à 6 heures, nous n'avons rencontré que solidarité et sympathie. Il faut dire que cette surveillante ainsi

que la désorganisation de notre travail sont bien connus de tous.

Le 31 mai au matin, nous nous sommes installés dans le hall de l'hôpital pour informer les visiteurs et les patients qui se sont également montrés très compréhensifs, d'autant plus remarquables qu'il s'agissait de la journée sans tabac et que les allées et venues étaient encore plus importantes qu'à l'accoutumée. Les surveillants, eux, se sont réunis en collectif pour protester contre la remise en cause de l'autorité de l'une des leurs, mais ça ne nous a pas impressionnés.

Mardi 5 juin, lors d'une nouvelle réunion avec la direction, cette dernière est intervenue pour nous dire que vraiment ce n'était pas bien de ne pas être gentils avec notre surveillante, qu'il fallait dialoguer... Quant à la cadre, un sanglot dans la voix, elle nous a déclaré que nous l'avions salie, qu'elle voulait des excuses et même que nous avions eu sa peau... Bref, elle nous a même déclaré qu'elle ne voulait plus d'une pareille équipe : c'est déjà une victoire, mais la direction ne nous a pas fait de proposition nette sur une nouvelle organisation du travail ni sur le renforcement en effectif du service.

Après six jours de grève pendant lesquels nous avons nous-mêmes organisé le service minimum et où tous les jours nous nous sommes retrouvés à une quinzaine pour voter la poursuite de la grève pour le lendemain, nous avons suspendu le mouvement.

Notre moral est au beau fixe et si la direction ne nous donne pas de réponse satisfaisante, nous sommes prêts à recommencer.

Correspondant LO

C.T.C. La Chapelle Paris 18^e

LA POSTE MET NOTRE VIE EN DANGER

Un postier du C.T.C. La Chapelle (Centre de Tri du Nord de Paris) vient de se piquer avec une seringue mêlée au courrier en relevant une boîte à lettres du 18^e arrondissement. Vu les risques, il a aussitôt été mis sous traitement intensif.

Cela fait des années que nous trouvons des seringues dans les boîtes aux lettres. Depuis longtemps déjà, nous avons réclamé la mise en place de boîtes aux lettres spéciales, dites « à relevage rapide », qui permettent de ne pas mettre les mains

dans les boîtes. Le courrier tombe dans un sac que l'on emporte pour qu'il soit trié dans de meilleures conditions au Centre. Il a fallu des réclamations incessantes pour qu'une trentaine de boîtes aux lettres soient changées. Mais il en reste environ quatre-vingts autres pour lesquelles rien n'a été fait, en dépit de la promesse de la direction de les changer toutes.

Aujourd'hui, l'un d'entre nous voit sa santé menacée parce que La Poste se moque éperdument des

conditions dans lesquelles nous travaillons. Pour continuer à faire des bénéfices, elle n'hésite pas à économiser par tous les bouts et à nous faire risquer notre peau.

Mais les postiers ne l'entendent pas de cette oreille et ils ont décidé que si toutes ces boîtes aux lettres n'étaient pas changées rapidement, ils refuseraient désormais de les relever ainsi au risque de leur santé.

Correspondant LO

Bata - Moussey
Moselle

LE CYNISME D'UN PATRON LICENCIÉ

C'était bien ficelé : 2 juillet, fermeture du dépôt alimentant les magasins Bata. Le 16, dépôt de bilan. Le 18, nomination d'un administrateur judiciaire et le 20 départ en congés des travailleurs... La direction avait tout prévu, de longue date, pour déposer le bilan de l'usine Bata de Moussey (875 travailleurs) avec le moins possible de vagues sociales. Mais mercredi 6 juin, les syndicats recevaient un courrier anonyme, posté de la boîte à lettres de l'usine, révélant ce plan secret alors que la direction répétait depuis des mois qu'aucun plan social n'était en vue. Cela a mis le feu aux poudres.

L'écoeurement, la colère, les larmes... L'annonce officielle que Bata déposerait le bilan sans doute d'ici la fin du mois a créé un choc même si tout le monde pressentait qu'il se préparait un sale coup. Et d'ailleurs la facilité avec laquelle la direction avait lâché 3% d'augmentation au bout d'une journée de grève en mai (LO n°1716) avait paradoxalement renforcé l'inquiétude pour l'avenir.

Depuis des mois, face aux rumeurs insistantes de licenciements, voire de fermeture de l'usine, la direction opposait un démenti formel. Le PDG, Longford, avait déclaré en début d'année que, s'il y avait un plan social, il démissionnerait. Alors, quand il a démissionné en mai, cela a été l'inquiétude que n'a pas dissipé le nouveau démenti qui a suivi.

« On nous a pris pour des c... » affirme un ouvrier résumant le sentiment général. Il a passé 30 ans sur les chaînes de production mais gagne toujours le SMIC (comme les trois quarts du personnel de l'entreprise).

UNE PRIME POUR LICENCIÉ AU MOINDRE COÛT

Il a donc fallu le courrier anonyme d'un cadre, visiblement bien placé mais écoeuré par ce qui se tramait, pour que l'ensemble du personnel apprenne que la direction prévoyait de longue date la fermeture totale du site qui aurait dû être effective au moment des congés. Dans

ce courrier, on a aussi appris que le directeur financier serait gratifié d'une « prime de réussite » s'il parvenait à boucler le dépôt de bilan de façon économique. Une prime qui s'échelonne de 150 000 F à... 6 millions !

Le 6 juin, jour de réception par les syndicats du courrier, la grève a été totale, générale. Les grévistes et l'intersyndicale (CFDT-CGT-CGC) ont décidé de bloquer l'usine et le dépôt de chaussures qui contient 450 000 paires. Gardé de jour comme de nuit par les grévistes, c'est un véritable trésor de guerre. Il revient dans les conversations ce qu'avaient fait les travailleurs de Lip à Besançon en 1973 qui s'étaient payés sur le stock de montres de leur usine menacée de fermeture. Et les 450 000 paires, cela représente environ 130 000 F par personne, soit près de 2 ans de salaire.

Le 7 juin a été nommé un directeur opérationnel, Antonius Van Es, surnommé « le fossoyeur » dans le groupe Bata. Il a été séquestré par les grévistes. C'est un habitué puisque, selon *Le Républicain lorrain*, il aurait été séquestré un mois lors de la fermeture d'une usine en Asie. Le 8 juin, il affirmait que le dépôt de bilan était imminent... en même temps que la direction de Bata SA prétendait qu'il n'en était pas question. Libéré le 9 juin, Van Es est revenu deux jours plus tard pour un Comité d'entreprise extraordinaire où il a confirmé que, le groupe Bata coupant les vivres, l'usine serait en cessation de paiement fin juin et que le dépôt de bilan serait prononcé. Le maintien d'une activité est très hypothétique car ce que la direction évoque comme activité possible ne semble pas très sérieux. Cela n'empêche pas Van Es d'affirmer qu'il n'est pas question de fermer le site. Mais on ne trouve plus personne à Bata qui croie les balivernes de la direction.

DES PERTES... MAIS BEAUCOUP DE PROFITS

Depuis des années la menace de fermeture de l'usine plane. En 1997, il y avait eu 275 suppressions d'emplois, annoncées à la veille des vacances. Beaucoup n'ont toujours pas retrouvé de travail dans cette région rurale du Lunévillois où Bata - qui a compté jusqu'à 2 400 salariés - est la seule usine. La moyenne d'âge des salariés est de 42 ans et nombreux sont les couples qui y travaillent. C'est dire que le choix se résume à Bata ou l'ANPE.

Bien sûr, la direction prétend que l'usine est déficitaire. Mais

le carnet de commandes est plein, et les pertes ne veulent rien dire tant il est vrai que l'empire Bata appartient à la famille multi-milliardaire du même nom. Et tous les ouvriers ont vu à la télévision les toiles de maîtres qui ornent leur château à Toronto au Canada ou, dernier caprice de la famille Bata, le récent somptueux musée de la chaussure qu'ils ont construit. Les prétendues pertes

de l'usine ne sont rien, comparés à la fortune de la famille. Et il suffirait de ne décrocher que quelques-unes de leurs toiles pour assurer à tous les travailleurs un salaire jusqu'à leur retraite.

Le soutien de la population, les initiatives multiples des grévistes ont surpris tout le monde, y compris les syndicalistes. Un fermier a donné deux moutons pour le pique-nique organisé

dimanche 10 juin, un autre a donné du bois, des dons arrivent, des retraités apportent qui des gâteaux, qui des encouragements, des syndicalistes viennent donner un coup de main... La solidarité spontanée est présente, car la fermeture de l'usine signifierait la mort de cette région où déjà le taux de chômage est un des plus forts de Lorraine.

Après le coup de massue de l'annonce du dépôt de bilan proche, mardi 12, l'intersyndicale a proposé d'organiser un blocage filtrant sur le rond-point où la Nationale 4 rejoint l'autoroute A4, près de Phalsbourg. 300 travailleurs y ont participé et l'accueil des automobilistes a été - à part un ou deux abrutis - très favorable. Beaucoup de gens ont versé à la collecte et un pique-nique a été improvisé sur le rond-point. Et comme le camarade soleil était de la partie, cette journée a regonflé le moral de tous. D'autres actions sont prévues dans les jours qui viennent. Et il en faudra bien d'autres pour faire reculer Bata pour que, comme le demande l'intersyndicale, il y ait « zéro chômeur ».

Correspondant LO



Une assemblée de grévistes.

Ce sont leurs profits qui coûtent cher

Dans le prix des chaussures, la direction ne nous parle que des « coûts salariaux » qui seraient trop élevés pour continuer à produire en France.

Les calculs ont pourtant été faits : le prix de revient d'une minute de travail de piqûre en France coûte 1,15 F contre 1,04 F quand c'est délocalisé (car si les salaires sont plus bas, il faut transporter les marchandises). C'est donc pour une « économie » de 10% qu'ils sont prêts à ruiner la région. En fait, dans une paire de chaussures, ce sont les profits qui coûtent bien plus cher que les salaires.

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI

Aides dans le cadre du plan Borotra, aides pour les 35 heures (en échange d'un maintien de l'emploi jusqu'en août 2002 !), allègements de charges de toutes sortes, aides à la formation... Bata a reçu des milliards d'aides publiques ces dernières années. Ils veulent déposer le bilan ? Eh bien, que le groupe rembourse immédiatement les aides perçues et l'on trouverait largement de

quoi assurer la paye de nous tous pendant des années.

C'est ce que devraient exiger des pouvoirs publics tous les élus qui larmoient sur notre sort mais qui, quand ils sont aux commandes ou quand ils y étaient, ne font absolument rien contre le patronat.

(Échos du bulletin Lutte Ouvrière Bata-Moussey)

Pechiney

Après l'annonce de la fermeture de l'usine PEM-Marignac, l'usine Pechiney de Venhon, près d'Albertville, est aussi menacée. 32 salariés y produisent des aluminiums spéciaux pour environ 10 000 tonnes par an.

La direction déclare que l'usine n'est pas rentable parce que l'aluminium spécifique pour le moulage des pièces ne se vend pas bien. Mais l'usine de Venhon « achète » à

FOSSOYEUR D'EMPLOIS

l'usine de Pechiney de Saint-Jean-de-Maurienne du fil vendu plus cher ces derniers mois et les frais de structure imputés par le groupe représentent rien moins que 10 700 F par salarié !

La direction n'a donc pas de difficultés à « plomber » les comptes de l'usine et à expliquer des pertes de quelques millions de francs. Mais fermer l'usine et supprimer 32 emplois parce que Pechiney

ne gagne pas assez d'argent à Venhon est d'autant plus scandaleux que le groupe a réalisé plus de 2 milliards de francs de bénéfices en 2000 et a fait suer plus de 525 000 F de valeur ajoutée par salarié.

Il est vraiment indispensable d'interdire les licenciements dans les entreprises qui, comme Pechiney, font des profits, et de prendre sur les profits pour sauvegarder les emplois menacés !

A la SNCF

Paris
Gare de Lyon

Depuis le 10 juin, Marseille est à trois heures de Paris (et vice-versa!), grâce au prolongement de la ligne nouvelle du « TGV Med ». Ce premier jour, la SNCF a essayé de soigner les voyageurs. La gare de Lyon s'est mise aux couleurs de la Provence: groupes folkloriques, distribution de savons, de fruits, installation de palmiers, etc., le tout ne masquant pas les gravats de la gare en chantier! Les patrons de la SNCF étaient sur le qui-vive, pour que tout marche bien, et même son PDG était présent, dès le matin. Et pour cause, grâce au TGV Med, la SNCF s'apprête à connaître l'afflux de 30% de voyageurs supplémentaires sur l'axe Paris-Méditerranée et un surplus global de six millions de voyageurs.

Trois jours avant cette mise en service commerciale, à grands renforts médiatiques, Chirac avait inauguré la ligne, tout en préférant se rendre sur les lieux, dans la gare d'Avignon... en avion et non

en train. En voilà un qui connaît les limites de sa popularité.

Il faut dire que côté personnel, l'ouverture de la ligne n'enthousiasme pas les cheminots, car la SNCF s'apprête à faire circuler ses nombreux TGV avec

TGV Méditerranée

INAUGURATION SOUS LES HUÉES

un nombre de rames insuffisant par rapport aux besoins et, surtout, avec un effectif de cheminots bien inférieur à ce qu'il faudrait pour faire face à la demande des usagers et au surplus de travail que ce TGV Med va engendrer.

C'est d'ailleurs pour dénoncer cette situation que le syndicat SUD avait organisé une manifestation symbolique devant les TGV spéciaux de l'inauguration. La CGT, quant à elle, a préféré ne pas s'associer à cette initiative (déposer un préavis pour le 5 juin puis aussitôt le retirer!), pour « ne pas être tenue pour responsable si la mise en place du TGV Med se déroulait dans de mauvaises conditions ». C'est donc une

soixantaine de cheminots qui ont rejoint, devant les TGV en partance, une autre manifestation, celle des nettoyeurs Challancin de la ligne C du RER en grève. Et les voyageurs officiels, sélectionnés sur le volet, ont été accueillis aux cris de « Challancin voleur, SNCF complice »!

Guillaume Pépy, le numéro 2 de la SNCF, faisait grise mine: dans la cohue, les officiels avaient bien du mal à atteindre leur train, d'autant plus que les CRS filtraient l'entrée du quai. Le comble, pour les cheminots et quelques autres présents (les CRS eux-mêmes en rigolaient presque!), a été d'apercevoir, parmi les notables, Loïc Le

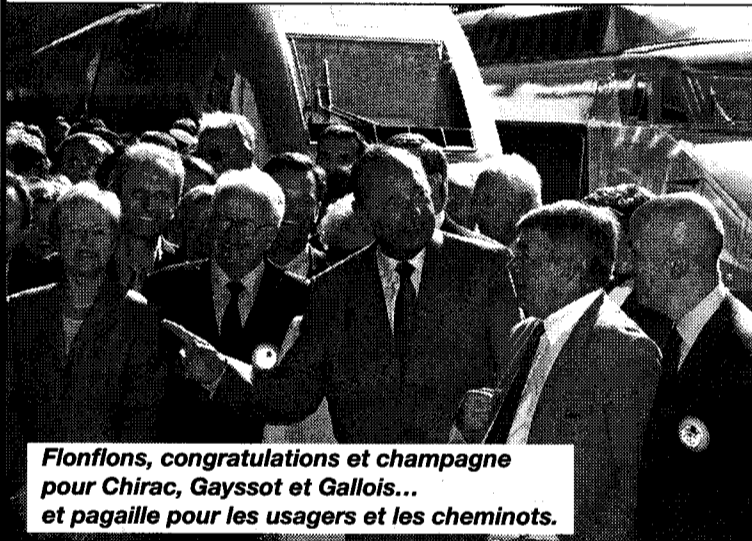
Flock-Prigent, ancien PDG de la SNCF et ex-pensionnaire de la Santé pour malversations financières à la tête d'ELF, ou encore Gérard Longuet, mis en examen pour « recel de corruption » dans l'affaire des marchés des lycées d'Ile-de-France, ou encore Edith Cresson, pas sans tache non plus... Ce qui a fait dire aux cheminots: « Attention, le train spécial pour les Baumettes va partir! ». Il ne manquait que Tapie pour agrémenter le tableau...

Pas de doute, pour la première du TGV Med, l'ambiance était chaude, nous dirions « Méditerranée »?

Correspondant LO

Marseille

EXASPÉRATION POUR LES USAGERS



Flonflons, congratulations et champagne pour Chirac, Gayssot et Gallois... et pagaille pour les usagers et les cheminots.

A la gare Saint-Charles de Marseille, l'inauguration par Chirac du TGV Méditerranée,

jeudi 7 juin, a provoqué une belle pagaille.

La pagaille, les usagers la

subissent déjà depuis des mois car la gare est un chantier permanent où il a fallu sans arrêt contourner les gravats, retrouver sa sortie, faire des détours, descendre à pied un immense escalier. Mais ce jour-là, elle a atteint des sommets.

Depuis le matin, il était impossible d'accéder au parking de la gare. Sur les trois entrées, une seule était ouverte au public, et la moitié de la gare et des quais étaient interdits, barricadés par des grilles, surveillés par des groupes de CRS. Les usagers, entassés dans un petit périmètre du hall, ne pouvaient bien sûr utiliser ni les toilettes, ni la consigne, ni la salle d'attente situées sur le quai où l'inauguration devait se dérouler.

Pour couronner le tout, vers seize heures, les tableaux d'affichage ont annoncé pour quasiment tous les trains vingt minutes de retard, puis quarante, puis cinquante, puis... plus rien. Les trains étaient bloqués en attendant le départ du TGV officiel.

Les usagers, dont beaucoup de travailleurs, attendaient debout, certains depuis deux heures, que leur train puisse enfin partir. Certains, complètement exaspérés, découvraient que leur TER (Train Express Régional) était carrément supprimé! Et les réflexions, sur fond de fanfare inaugurale, étaient à la mesure de l'exaspération: « Ils parlent beaucoup du TGV mais

pas des TER supprimés! », « C'est insupportable d'attendre debout comme cela depuis deux heures! », « Moi je viens de terminer mon travail et je ne peux pas rentrer chez moi! », « Je travaille à la SNCF, je dois aller sur Cannes et je ne sais même pas quand je vais avoir un train... ».

Quant aux employés, notamment ceux chargés des colis ou ceux de l'accueil qui avaient reçu un important renfort, ils ne savaient plus où donner de la tête.

Peut-être que Chirac a eu de la musique, des flonflons mais, pendant ce temps-là, des centaines d'usagers ont attendu leur train dans la plus grande mauvaise humeur.

FLONFLONS OU HORAIRES, LA DIRECTION DE LA SNCF A CHOISI

A Marseille rien ne manquait pour donner un air de fête au nouveau TGV Méditerranée, flonflons, drapeaux et claques dévouée à Chirac mais réduite à sa plus simple expression. Rien? Si, juste une chose, les horaires de tous les trains qui lundi 11 juin encore n'étaient pas disponibles pour le public. Les hôtesses et les agents SNCF des renseignements en avaient le tournis. Et même si quelques rares horaires nouveaux peuvent arranger des travailleurs qui habitent du côté d'Aubagne, d'autres trains bien commodes pour les employés et les ouvriers qui travaillent vers Arles, Miramas, Rognac ont disparu.

Par ailleurs, en cas de retard, c'est le TGV qui a la priorité, puis le train grande ligne et en dernier le train régional. Et les retards qui étaient déjà importants en temps normal sur les lignes de la banlieue de Marseille vont se trouver allongés.

Pour l'instant les circuits de nombreux trains régionaux autour de Marseille ont été modifiés, des arrêts supprimés, ce qui entraîne un trouble certain.

De nombreux usagers du train se trouvent obligés soit de partir plus tôt soit d'utiliser la voiture, ce qui est dans les deux cas pour eux une source de fatigue supplémentaire.

Atelier TGV Châtillon (Hauts-de-Seine)

FIN DE LA GRÈVE DES JOCKEYS

Les jockeys de Châtillon, c'est-à-dire les cheminots chargés, entre autres, de déplacer les rames dans l'atelier d'entretien des TGV Atlantique, ont décidé de reprendre le travail le mardi 12 juin, après sept jours de grève.

Si la direction a cédé sur les cinq embauches que les jockeys exigeaient, ainsi que sur trois qualifications et huit mutations, elle a refusé d'augmenter la prime de conduite ce qui aurait représenté une hausse d'environ 600 F par mois.

Dès le début de la grève, direction et cadres ont tenu un discours ferme aux grévistes: « Vous pouvez continuer le temps que vous voulez, vous n'aurez rien. La direction générale a donné des ordres et ce n'est pas

60 gars qui vont faire la loi à la SNCF! »

Il n'empêche que les 60 gars ont mis une belle pagaille dans l'atelier, ce qui a entraîné des retards importants à la Gare Montparnasse.

La direction a eu beau faire appel aux huissiers et à la police pour faire dégager les voies, les jockeys sont à chaque fois revenus à la charge. Les autres cheminots de l'atelier les ont soutenus, notamment le vendredi 8 juin, quand la direction a envoyé des policiers en nombre (2 à 3 pour un) contre les jockeys qui bloquaient les voies.

Dimanche 10 juin, vers 23 heures, la direction a de nouveau appelé la police, celle-ci est arrivée, sirènes hurlantes,

pour dégager les voies mais à l'heure où les jockeys avaient décidé de rentrer chez eux...

Les jockeys ont donc arrêté leur grève après que quelques-uns eurent repris le travail ou envisagé de le faire. Dès le départ, tous savaient qu'il serait difficile à une petite minorité de faire céder la direction sur les salaires, d'autant qu'il y a deux mois, Gallois avait réuni les chefs d'établissements pour leur interdire de céder sur les salaires face à d'éventuels mouvements.

Reste qu'ils ont obtenu satisfaction sur une partie de leurs revendications, même si, pour eux, ce n'était pas la plus importante.

Correspondant LO

Challancin Ligne C du RER
(Région parisienne)

Nettoyage en grève

LE SCANDALE DE LA SOUS-TRAITANCE

Depuis le 29 mai 2001, les travailleurs de l'entreprise Challancin qui nettoient des gares de Paris et de proche banlieue de la ligne C, sont en grève. Ce que l'on peut constater lorsqu'on emprunte les gares banlieues d'Austerlitz, Saint-Michel, Orsay, jusqu'à Porte-Cléry, ou Issy-Plaine sur une autre branche. Vingt-quatre gares au total pour une cinquantaine d'ouvrières et ouvriers, cela en dit long sur la charge de travail.

Ce qui a mis le feu aux poudres dans ce chantier, qui a connu une grève d'un mois en 1998, c'est le refus de réunir les délégués pour traiter les réclamations qui s'accumulaient depuis plus de six mois. Le 22 mai, des ouvriers se sont donc mis en grève avec leurs délégués pour apporter directement les revendications et exiger une réunion. Le DRH n'a pas trouvé mieux que d'appeler la police, déposer plainte pour séquestration malgré le constat contraire de la police sur place, puis transmettre aux délégués des convocations pour le commissariat. Tout en engageant quatre procédures de licenciements contre les délégués.

Quelles sont donc les revendications qui ont provoqué le déchaînement patronal ? Des primes de nuit non payées, des cartes Orange non remboursées, des contrats de travail non fournis, des remboursements maladie non versés, contre quoi les ouvriers protestent depuis des mois. Ils exigent également l'annulation des procédures de licenciement et le retrait des plaintes.

La SNCF, qui connaît parfaitement cette entreprise à qui elle confie de nombreux chantiers, se cache derrière elle hypocritement et considère que c'est à Challancin de résoudre le problème. Mais la veille même du déclenchement de la grève, un représentant SNCF prenait un repas avec une dirigeante de l'entreprise qui a pu ensuite produire une autorisation datant du même jour lui permettant de circuler avec un huissier dans les gares la nuit. Est-ce à dire qu'on prépare ensemble les parades à la grève, autour d'un verre ?

Les grévistes, avec le soutien de toutes les organisations syndicales cheminotes (CFDT,

Sud, FO, CGT) ont interpellé la SNCF à de nombreuses reprises. En manifestant à la Gare de Lyon lors de l'inauguration du TGV Méditerranée, ils ont fait connaître davantage leur grève et ont interpellé le dirigeant de la SNCF, un certain Pépy. Ce dernier les a accusés de gâcher la fête. Une motion de solidarité a été adoptée unanimement au comité d'entreprise de la région de Paris rive-gauche, sans pour autant que la SNCF bouge le petit doigt sauf à exiger de Challancin que le travail se fasse dans le respect du Code du travail. Pourtant, les dizaines de millions de francs que la SNCF verse à cette entreprise seraient un moyen de pression.

Les cheminots sont solidaires, et ce malgré les désagréments qu'ils subissent tout comme les usagers.

La grève est suivie à 100%. Le patron tente des nettoyages sauvages, sa fille en tête, prétendue conseillère juridique, accompagnée de journalistes ou d'intérimaires, ce qui crée la colère des grévistes qui viennent s'adresser aux embauchés de circonstance pour leur demander de ne pas participer aux tentatives de casser leur grève.

Par ailleurs, Challancin vient de déposer au tribunal de grande instance un référé demandant l'expulsion des grévistes pour entrave à la liberté du travail (et 5 000 F d'amende par gréviste en cas de présence dans une gare). Le tribunal le matin du 12 juin, et une proposition de négociation, sans les délégués, l'après-midi. Voilà ce que Challancin fait semblant de présenter comme un geste positif. En réalité, il veut obtenir la protection de la police pour faire faire le nettoyage à d'autres travailleurs.

Depuis quinze jours, c'est aussi l'inspection du travail qui se déclare incompétente ou en congés (contrairement à 1998 où le conflit avait les mêmes motifs).

Le ministère des Transports, qui était intervenu également en 1998, reste à ce jour silencieux. Il est vrai qu'à l'époque, on était à la veille du Mondial de foot. Faudra-t-il cette fois attendre l'arrivée du Tour de France ?

Correspondant LO

Caterpillar
Grenoble

GRÈVE DES SOUDEURS

L'entreprise Caterpillar est réputée dans l'agglomération grenobloise pour ses conditions de travail dures et son encadrement coriace. Deux mille trois cents travailleurs y fabriquent des tracteurs, des tracto-pelles, des chargeuses et des pièces de rechange dans deux usines situées, l'une à Grenoble, et l'autre, toute proche, à Echirolles.

La presque totalité des 220 soudeurs (90%) que comptent les deux usines vient de faire grève pendant dix jours. Cela a démarré le vendredi 18 mai chez les soudeurs sur robots. Ceux-ci attendaient depuis longtemps une reclassification que la direction leur avait fait miroiter dès le début de la robotisation en vantant la qualification du travail. Dans la réalité, les soudeurs se sont retrouvés avec un travail plus pénible. Car non seulement, l'ouvrier doit suivre le rythme du robot mais il est obligé de corriger sans cesse ses bavures et nombreux ratages. C'est pour ces raisons que la direction ne trouve pas beaucoup de volontaires parmi les soudeurs manuels pour aller travailler sur robots.

Le 18 mai, accompagnés de deux délégués CGT, une douzaine de soudeurs sur robots de l'équipe jour de l'usine d'Echirolles s'imposaient à une réunion avec un directeur. Devant le refus de ce dernier de répondre à leurs revendications, les soudeurs sur robots de toutes les équipes décidèrent de se mettre en grève. Le lendemain, à une

trentaine, ils allèrent rencontrer leurs collègues de Grenoble, où les soudeurs manuels décidèrent aussi de rejoindre la grève qui s'étendit ensuite à tous les soudeurs des deux usines. Ceux-ci établirent ensemble leurs revendications : une reclassification au coefficient 245 pour les soudeurs robots, un coefficient mini à 230 pour les soudeurs manuels et le passage de la prime mensuelle à 600 F (elle est de 320 F) pour les soudeurs manuels déjà au coefficient 230.

Dès le début, la grève a été dynamique. Les soudeurs se sont retrouvés tous les jours pour des actions : diffusion de tracts et collecte aux portes de l'usine, occupations des carrefours en brûlant des pneus et visites parfois mouvementées chez le directeur qui est aussi celui de Caterpillar-France. Un directeur pas courageux qui, un jour, à l'arrivée des grévistes, s'était caché dans un bureau et n'en était sorti qu'une heure après, bien obligé d'entendre ce que les travailleurs avaient à lui dire. Le lendemain, face à une nouvelle visite des grévistes il avait fait verrouiller toutes les portes, obligeant ainsi les ouvriers à en défoncer une pour rentrer.

La préfecture a même accepté de recevoir une délégation. Serait-ce la menace de faire flamber des pneus devant son entrée qui a rendu le préfet accueillant ?

Finalement, le mardi 5 juin, devant la décision des grévistes

de poursuivre la grève la semaine suivante, la direction, qui affirmait depuis le début qu'elle ne négocierait qu'à la reprise du travail, lâcha en partie ce que demandaient les soudeurs. La grande majorité des soudeurs obtint la reclassification, c'est-à-dire des augmentations de 350 F à 850 F par mois d'ici le premier semestre 2001, les soudeurs manuels déjà au coefficient 230 obtiennent 80 F de plus sur la prime mensuelle qui sera désormais intégrée au salaire.

Enfin, la direction décidait d'octroyer « généreusement » 30 F de plus par mois, à tous les travailleurs des deux usines. Ce qui est loin de faire le compte dans l'entreprise, tant le mécontentement est grand et a pris de l'ampleur depuis l'application des 35 heures sauce Aubry qui ont nettement aggravé les conditions de travail. D'ailleurs, bien que restée catégorielle, cette grève a rencontré la sympathie des autres travailleurs de l'usine, qui ont débrayé deux heures en soutien et versé la somme de 30 000 F lors d'une collecte. Et lors de la reprise du travail, le mercredi, les soudeurs ont été chaleureusement accueillis par leurs collègues, très contents que la direction de Caterpillar ait été contrainte à reculer, ce qui ne s'était pas vu depuis bien longtemps.

Dans l'usine, le moral est bon et, pour l'instant, les chefs préfèrent raser les murs...

Alstom Contracting

GRÈVE POUR LES SALAIRES

Mardi 12 juin, treize agences d'Alstom Contracting étaient en grève depuis la veille à l'appel des organisations syndicales pour 300 F d'augmentation mensuelle, 1 000 F pour tous immédiatement, un treizième mois complet.

Cette entreprise - spécialisée dans la sous-traitance industrielle et comptant 25 000 salariés répartis dans une quarantaine d'agences - a fait l'an passé 2,3 milliards de francs de bénéfices.

Mais les augmentations de salaires y ont tourné entre 2 et 0% pour de nombreux tra-

vailleurs. Les directions locales font souvent une pression systématique sur les travailleurs pour qu'ils quittent d'eux-mêmes l'entreprise. Sur Dunkerque-Boulogne, depuis 1997, l'effectif est ainsi passé d'un peu plus de 500 personnes à 370, sans que le travail soit moindre. Pas étonnant que la marge nette de l'établissement ait ainsi augmenté de plus de 40% en un an.

Et ce n'est pas fini puisque Alstom - après avoir raflé près de 4 milliards de francs dans les caisses de la société rachetée il

y a deux ans à Alcatel - est en train de la vendre pour 5 milliards de francs à un groupement financier. Celui-ci annonce déjà que la future Cegelec devra rembourser un endettement atteignant 100% du capital tout en faisant des profits élevés. Et que ce sera aux travailleurs de payer, par le gel des salaires, une prime de participation nulle, etc.

Face au patronat qui annonce ainsi cyniquement sa volonté de s'en prendre toujours plus aux salariés, la seule solution, c'est effectivement la lutte.

Au congrès d'Épinay

LE PS SE JETAIT DANS LES DE MITTERRAND

Jospin et les barons du PS fêtaient, il y a quelques jours, le 30^e anniversaire du congrès fondateur de l'actuel Parti Socialiste, le congrès d'Épinay. Lors de ce congrès qui s'était tenu du 11 au 13 juin 1971, l'édifice du Parti Socialiste était bien vermoulu. Deux ans plus tôt, il avait été convenu d'abandonner l'ancien nom de SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière). Mais un « nouveau » Parti Socialiste avait du mal à émerger.

Alors que le Parti Communiste constituait, et de loin, le premier parti de gauche, à la fois par le nombre de ses militants, présents en particulier dans la classe ouvrière, et l'importance de son électorat, le Parti Socialiste avait éclaté en de multiples groupements et clubs. De longue date, son influence s'était érodée, malgré, ou peut-être à cause de sa

longue participation gouvernementale et de sa politique antiouvrière et coloniale de 1945 à 1958. Le PS n'avait repris quelques forces qu'à la suite du retour au pouvoir de De Gaulle, qui l'avait contraint à un rôle d'opposition. Bien que, dans un premier temps, les dirigeants du PS aient été de ceux qui avaient été chercher de Gaulle à Colombey et que le PS ait fourni à ce dernier, durant quelques mois, des ministres. De 23% des voix en 1945, le PS était tombé à 12,5% en 1962. Il est vrai, le score était remonté à près de 19% en 1967 et totalisait encore 16,5% en juin 1968, mais c'était sous l'étiquette d'une Fédération de la gauche démocrate et socialiste qui ne devait pas tarder à éclater.

Aux élections présidentielles de 1969, la candidature du maire socialiste de Marseille, Defferre, n'avait recueilli que 5,01% des voix, alors que le candidat du PCF, Duclos, en obtenait 21,27%. Ainsi les perspectives de constituer une majorité au Parlement s'amenuisaient d'autant plus que le mode de scrutin défavorisait les formations minoritaires.

L'avenir ne s'annonçait donc pas

en rose pour les notables du PS, ce qui restait de l'ancienne SFIO : maires, conseillers généraux et municipaux. Sur les 87 000 adhérents déclarés par le PS lors du congrès d'Épinay, 42 000 venaient d'être élus ou réélus conseillers municipaux aux élections de mars 1971. Par la gestion des budgets des communes, et en particulier de ceux de grandes villes comme Lille et Marseille, le PS restait associé aux affaires de la bourgeoisie et gardait une influence sur des centaines de milliers d'employés municipaux.

La question d'une alliance susceptible d'obtenir une majorité pour parvenir à nouveau au gouvernement agita le congrès socialiste. Celui d'Épinay ne fit pas exception.

Jusqu'à-là, une telle alliance était restée introuvable. Tant qu'avait duré la guerre froide, tout rapprochement avec le Parti Communiste était exclu, les Socialistes en étaient à rechercher une hypothétique «Troisième force», ni communiste ni gaulliste. Les choses avaient commencé à changer en 1965, après l'échec d'une tentative de Defferre. C'est alors que Mitterrand, ancien ministre de

l'Intérieur durant la guerre d'Algérie, qui avait été membre d'un petit parti bien à droite du PS, s'était présenté comme candidat unique de la gauche. Il avait été accepté comme tel par les Socialistes et par le PCF, malgré les grincements de dents de nombre de militants de ce parti.

Mitterrand fut la vedette du congrès d'Épinay six ans plus tard. Député non inscrit de la Nièvre, il adhéra au Parti Socialiste à Épinay. Trois jours après la fin du congrès, le comité directeur du PS en faisait son secrétaire général, sans qu'aucun autre candidat lui soit opposé. Parmi les caciques du PS, il s'était trouvé une majorité pour voir en Mitterrand un sauveur. Mis à part le député de la Creuse, Chandernagor, qui déclara craindre une «*nuit des longs couteaux*» si le PS participait un jour à un gouvernement au côté du PC, tous se rallièrent – en y mettant plus ou moins de conditions – à une alliance avec le PCF sous la houlette de Mitterrand. Defferre, connu pour sa virulence anticommuniste, s'y déclara favorable. Guy Mollet, l'ancien secrétaire de la SFIO, qui avait déclaré en son temps que le Parti

Communiste n'était «*pas plus à gauche, mais plus à l'Est*», applaudissait. Chevènement, animateur du Centre d'études et de recherches socialistes, le Ceres, passant alors pour la gauche du PS, se rallia. Quant à Mauroy, président de la fédération du Nord et futur maire de Lille, il évita de se présenter à la direction du parti, laissant le passage pour Mitterrand.

Celui-ci, l'année précédente, avait exprimé ouvertement son projet: «*La formation d'un mouvement politique apte à équilibrer d'abord, à dominer ensuite le PC et à détenir par la suite une vocation majoritaire*». Cela répondait bien aux attentes des socialistes, en concluant leur anticommunisme traditionnel, et leur soif de participation au pouvoir.

Pour parvenir à ses fins, Mitterrand choisit de ratisser large et même à sa gauche: «*Il faut conquérir le terrain perdu sur les communistes*», déclarait-il. «*La conquête doit se faire aussi chez les gauchistes ainsi que chez les libéraux qui acceptent l'héritage démocratique et refusent la tyrannie capitaliste*». Et, pas gêné du tout, il déclarait: «*Je le dis*

Le vote des « pouvoirs spéciaux » en 1956 selon Roland Leroy

UNE « ERREUR » OU UNE POLITIQUE ?

Sous le titre « L'erreur des pouvoirs spéciaux » L'Humanité du 8 juin a publié un long entretien avec Roland Leroy, qui fut l'un des dirigeants haut placés du PCF dans les années 1970 jusqu'en 1994, et qui fut le directeur de L'Humanité. Ces « pouvoirs spéciaux », ce furent ceux que Guy Mollet, dirigeant socialiste qui venait d'être désigné à la tête d'un gouvernement qui avait promis de « faire la paix en Algérie », réclama pour, disait-il, mettre un terme à cette guerre – qui n'avouait pas son nom, la guerre que l'impérialisme français menait contre le peuple algérien.

Guy Mollet obtint ces pouvoirs spéciaux, et en usa pour accentuer la guerre. Le PCF, qui avait alors recueilli 25,9% des suffrages et avait 150 députés à l'Assemblée nationale, avait voté ces pouvoirs spéciaux, bien que le gouvernement socialiste, allié au groupe du

gaulliste Chaban-Delmas, allié aussi au groupe de Mitterrand, qui n'avait pas encore mis la main sur le Parti Socialiste, ait déclaré qu'il ne voulait ni d'une alliance ni d'une entente avec le PCF.

«*Nous étions conscients, dit aujourd'hui Roland Leroy, que le Parti Socialiste était en train d'amorcer une politique d'alliance avec la droite, mais nous pensions que notre vote freinerait considérablement ce processus: dans la réalité, cela n'a pas été le cas, nous nous sommes trompés*». Trompés, vraiment? Comme si les Guy mollet, les Mendès-France et autres participants à cette majorité gouvernementale prétendant de gauche avaient, ne serait-ce que la réputation, rien que la réputation, d'être des champions de l'anticolonialisme? Comme s'il n'était pas prévisible que ces dirigeants politiques n'oseraient pas affronter la fraction la plus réactionnaire de l'opinion, celle des colons en Algérie, mais aussi le corps des officiers qui voulait mener la guerre à sa guise, dans la tradition des coloniaux de sinistre réputation? Nul besoin d'être un expert en politique. Il suffisait d'un peu de mémoire, et les dirigeants du PCF n'en manquaient pas, pour avoir été témoin, voir coorganisa-

teurs d'expéditions coloniales, dix ans plus tôt, en Algérie, en Indochine, à Madagascar avec ces mêmes socialistes. Ils ne pouvaient ignorer que Mitterrand avait fait carrière sur la base d'un anticommunisme ouvert, que Guy Mollet lui-même avait déclaré que «*le PCF n'était pas à gauche, mais à l'Est*».

En fait d'erreur, c'était un choix

politique. Nullement un accident de parcours. Roland Leroy le précise au cours du même entretien. «*Notre stratégie politique consistait en la recherche d'une alliance politique avec le Parti socialiste. Au fond la tactique électorale, politique et parlementaire était élevée au rang de stratégie*». C'était déjà l'idée du programme commun. Une idée qui

parcourt l'histoire du PCF, et qui l'inspirera en 1965 lorsqu'il se ralliera, du jour au lendemain, sans même en prévenir ses militants, à la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle, qui se traduira par la signature du Programme commun en 1972, par l'entrée au gouvernement Mauroy en 1981, et ensuite dans



Des «pouvoirs spéciaux» qui ont permis d'intensifier la sale guerre d'Algérie...

BRAS

clairement, il n'y aura pas de société socialiste sans l'appropriation collective des principaux moyens de production et d'échange». Et enfin : «Violente ou pacifique, la révolution c'est d'abord la rupture. Celui qui n'accepte pas la rupture avec l'ordre établi, celui-là ne peut être adhérent du Parti Socialiste». Preuve, s'il en fallait encore, que les opportunistes et les démagogues sont capables d'user de n'importe quelle formule et que ceux qui les croient sont bien naïfs. Ou pour ceux qui connaissaient le passé de Mitterrand, qu'ils étaient des escrocs politiques à l'égal de Mitterrand lui-même.

Evidemment, ce n'était pas pour la révolution et le socialisme que Mitterrand traçait des sillons, mais pour ouvrir de nouvelles perspectives à de jeunes loups de la politique, avides de carrière gouvernementale. Et on comprend pourquoi les Fabius, les Jospin, les Hollande peuvent considérer aujourd'hui le congrès d'Epainay comme un acte fondateur... important pour eux.

Jean SANDAY

celui de Jospin en 1997.

Décidément, la repentance, sur le tard, devient de mode. Mais en politique, pas plus qu'ailleurs, faute avouée... 45 ans plus tard... n'est pas pardonnable, même à moitié, en dépit de ce que dit l'adage. D'autant que ceux qui ont payé cette erreur, ce ne sont pas tant leurs auteurs que ceux qui leur ont fait confiance.

Cet entretien est-il simplement, de la part de Roland Leroy, le retour sur un passé dont il a été un des acteurs, ou plutôt un pavé dans la mare des dirigeants actuels du PCF, une manière du même coup de faire allusion au passé peu glorieux des responsables socialistes? Quelles que soient ses intentions, ce rappel a au moins le mérite de montrer que la succession des erreurs des dirigeants du PCF, de Thorez à Hue, en passant par Marchais, a mené le PCF... dans le mur, et avec lui ses militants, ses sympathisants, ceux qui voyaient en lui un parti représentant les intérêts du monde du travail. Ce sont eux qui ont payé. Mais cette conclusion-là, Roland Leroy se garde bien de la faire.

Alain VALLER

L'IMPASSE DE BAB ESSAHA

de Sahar Khalifa

Ce roman a pour cadre un quartier de la ville de Naplouse, en Cisjordanie occupée par l'armée israélienne. Ses héros sont trois femmes : Sitt Zakia, la vieille accoucheuse, Samar, la jeune diplômée, et Nouzha, dont la mère a été assassinée par les combattants palestiniens parce qu'elle était accusée de collaborer avec les Israéliens. Le neveu de Zakia, blessé lors d'un affrontement, se réfugie chez Nouzha et cette dernière, rejetée par tous, va peu à peu regagner sa place dans la communauté et aider elle aussi les combattants.

Au fil des discussions et des récits de ces femmes apparaît la vie des Palestiniens dans ce pays mis en coupe réglée par l'armée israélienne, où chaque jour est marqué de descentes militaires, avec les ratissages, les fusillades, les morts que cela signifie. La guerre commande la vie sociale. Dès l'âge de douze ans, les garçons gagnent les montagnes pour se cacher entre deux attaques

contre les soldats israéliens. Arrestations, perquisitions, coups, tirs contre les habitants de l'impasse soupçonnés de protéger les jeteurs de pierre (et ils le font presque tous), destruction de leur maison, tel est le quotidien des habitants de Bab Essaha, dont le quartier est muré par un portail censé permettre de mieux les contrôler.

Mais ce petit livre décrit aussi de façon poignante la condition des femmes palestiniennes, qui subissent non seulement la guerre mais encore le mépris et l'oppression de la part des hommes de leur propre communauté. Quel que soit leur âge et quelle que soit leur compétence, elles sont à l'entière merci des hommes, père, mari, fils, cloîtrées, battues, répudiées, reléguées leur vie entière au rôle de «bonne sans salaire» selon les paroles que l'auteur met dans la bouche de l'une de ses héroïnes. Les combattants palestiniens mènent certes un combat terrible pour le droit d'avoir leur

propre Etat, mais ce combat n'inclut nullement au nombre de ses objectifs la reconnaissance des droits des femmes et leur émancipation.

En quelques pages émouvantes, l'auteur dénonce ainsi l'oppression des femmes palestiniennes et souligne du même coup l'un des aspects les plus réactionnaires des organisations politiques

palestiniennes, qui dirigent le combat contre l'Etat et l'armée d'Israël.

Marianne LAMIRAL

L'impasse de Bab Essaha, de Sahar Khalifa, Editions 10/18, 168 pages.



LA RÉCOLTE DOUCE DES LARMES

d'Edwige Danticat

Ce roman se déroule en 1937, sur l'île des Caraïbes divisée entre Saint-Domingue d'une part, Haïti d'autre part. La partie orientale de l'île, qui porte le nom de République dominicaine, fut occupée par l'armée nord-américaine entre 1916 et 1924, armée qui laissa le pouvoir aux militaires dominicains, dont l'un des chefs, le général Trujillo, exerça une dictature féroce à partir de 1930.

Lorsque le roman commence, Trujillo vient de décréter que les immigrés haïtiens, travaillant dans les champs de canne à sucre de Saint-Domingue, sont trop nombreux. Ils menacent selon lui de dévoyer la culture espagnole des Dominicains puisque Haïti (occupée elle aussi par l'armée américaine entre 1915 et 1934)

n'est qu'une île méprisable, déclare-t-il, seulement peuplée d'anciens esclaves noirs, ne parlant pas espagnol mais seulement créole. Trujillo excite alors la haine raciale contre ceux qui sont désormais désignés comme des étrangers à renvoyer chez eux, même s'ils vivent à Saint-Domingue depuis plusieurs générations. Il lâche ses escadrons de soudards

pour ratisser les villages.

Qu'ils soient domestiques depuis de nombreuses années au service de grandes familles dominicaines, simples ouvriers agricoles vivant comme des bagnards sur les grandes exploitations de canne à sucre, prêtres, jeunes ou vieux, hommes ou femmes, malades ou bien portants, les Haïtiens sont chargés de force dans des camions, entassés dans des prisons sommaires sous prétexte d'attendre qu'on les ramène à la frontière haïtienne. La plupart n'y parvinrent jamais, exécutés au cours du voyage, battus à mort dans les prisons, livrés au lynchage de la foule. Environ 20 000 Haïtiens, vivant et travaillant du côté dominicain de l'île, furent ainsi massacrés.

Les héros du livre sont pris dans la véritable chasse à l'homme organisée par le dictateur dominicain et bien peu y survivent. Avec sobriété, l'auteur, d'origine haïtienne, dresse le portrait de jeunes travailleurs haïtiens, mais aussi de quelques Dominicains pris dans la tourmente. La violence des événements se superpose à une misère

sociale épouvantable et bouche toute perspective d'avenir aux personnages du roman, même si l'auteur entend montrer comment, malgré la mort et les difficultés à vivre chaque jour, les hommes et les

femmes de ces deux pays savent tenir bon et résister face à tous ceux qui voudraient les anéantir.

Un livre poignant.

Lucienne PLAIN

Voir

Un spectacle d'Alain CLAIR

Du 19 au 29 juin

POUR QUELQUES PAVÉS DE PLUS

Certains habitués de notre fête annuelle à Presles ont peut-être déjà eu l'occasion d'applaudir à ce spectacle d'Alain Clair, qui est aujourd'hui repris au Théâtre Déjazet.

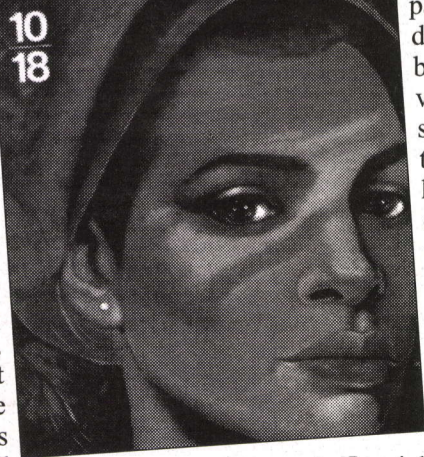
Pour présenter «Deux siècles d'histoire et d'espoirs», il propose un récital de textes et de chansons de Jean-Baptiste Clément, Bruant, Montehus, Couté, Verhaeren, Apollinaire, Eluard, Vian, etc.

Ces textes et chansons retracent, en un peu plus d'une heure, deux siècles de revendications et de révoltes. A la manière des chanteurs de rue, Alain Clair chante sans micro. Mise en scène de Mariline Neveu.



Théâtre Déjazet, 41, boulevard du Temple, 75003 Paris (métro République), à 18 heures (relâche dimanche et lundi). Réservations : 01 48 87 52 55. Les places sont normalement à 100 et 120 francs. Tarif réduit sur présentation du journal «Lutte Ouvrière».

Edwige Danticat
La récolte douce
des larmes
domaine étranger

10
18

Italie

Le gouvernement Berlusconi

LES MINISTRES DU PATRONAT

Le 10 juin, un mois après les élections qui ont vu la victoire de sa coalition dite « maison des libertés », le magnat italien de l'audiovisuel Silvio Berlusconi est parvenu à former son gouvernement. Mais à en juger par la composition de celui-ci, la « liberté » de la maison Italie sera surtout celle... du patronat.

Il y a d'abord Berlusconi lui-même, entrepreneur à qui sa réussite dans l'immobilier a servi de tremplin pour conquérir des chaînes de télévision et qui, chaque fois qu'on lui reproche cette domination sur des moyens d'information qui l'aident à « faire l'opinion », s'insurge en dénonçant une insupportable atteinte à la liberté de l'entrepreneur de faire ce qu'il veut de son argent.

Mais Berlusconi a aussi su donner des gages à ses pairs du patronat italien, dont l'inquiétude à son égard était qu'il risque de s'occuper trop de ses propres intérêts et d'oublier les leurs.

On trouve donc au sein de son équipe quelques représentants attirés de ce « monde des entreprises » qui, en Italie comme en France, a droit à toutes les attentions des gouvernements et ne

s'en plaint pas moins en permanence d'être négligé.

C'est d'abord le cas du ministre des Affaires étrangères, Renato Ruggiero qui, avant d'être celui de l'Italie, a été celui de la Fiat, et aussi ministre du Commerce de quelques gouvernements précédents. Il a été également directeur général de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, et est devenu récemment vice-président de la Rizzoli-Corriere della Sera, société par l'intermédiaire de laquelle le groupe Fiat est présent dans le monde de l'édition et contrôle un des plus grands quotidiens, le *Corriere della Sera*. On ne pourra donc pas reprocher à Berlusconi de réserver le gouvernement à son seul groupe audiovisuel.

On peut mentionner aussi Letizia Moratti qui, venue du secteur patronal des assurances, a ensuite sévi à la tête de la Rai (la radio-télévision d'Etat). Aujourd'hui à la tête de sociétés du secteur des télécommunications, elle devient ministre de l'Education nationale... Et puis il y a Stefania Prestigiacomo, sicilienne et, paraît-il, enfant prodige puisqu'à 23 ans elle était déjà présidente de l'association des « jeunes entrepreneurs » de sa ville, Syracuse. Elle sera ministre à « l'Égalité des chances »...

Enfin il y a comme ministre de l'Économie un certain Giulio Tremonti, professeur d'économie fiscale qui gère, paraît-il, un des cabinets fiscaux les plus prospères

du pays : un revenu annuel de 2 milliards et demi d'euros. Un pareil conseiller en évasion fiscale au ministère de l'Économie, c'est déjà tout un programme...

Bien sûr il y a aussi dans le gouvernement Berlusconi des représentants plus spécifiquement politiques de sa coalition. Même si le parti de Berlusconi, Forza Italia, a la plus grande part, il a quand même dû céder la vice-présidence du Conseil à Gianfranco Fini, le président d'Alliance Nationale, un homme qui il n'y a pas si longtemps défilait le bras tendu à la romaine dans les manifestations du parti fasciste, le MSI (Mouvement Social Italien).

Bien sûr, Fini a aussi été l'homme qui, à la tête dudit parti fasciste, a su proclamer qu'il était temps de se normaliser et de devenir un parti respectable, Alliance Nationale, participant aux gouvernements. Il se déclare donc maintenant « post-fasciste », ce qui signifie si l'on comprend bien qu'il n'a pas renié ses idées passées, mais trouve seulement qu'il n'est plus opportun d'en faire état. De toute façon, personne ne lui a demandé d'en faire plus puisque, dans le monde politique italien, y compris à gauche, chacun s'est empressé de lui décerner un brevet de respectabilité démocratique.

Et puis on trouve comme « ministre des Réformes » nul autre qu'Umberto Bossi, le leader de la Ligue du Nord qui, il

n'y a pas longtemps, se déclarait prêt à prendre le maquis pour l'indépendance de la Padanie, c'est-à-dire pour déclarer la sécession du Nord riche d'avec le Sud pauvre pour lequel il ne veut plus payer. Bossi est aussi un spécialiste en déclarations xénophobes ou racistes, en proclamations contre l'immigration ou même contre les Méridionaux d'Italie, priés par lui de rester dans leur région. Les « réformes » dont il va s'occuper, cela signifie entre autres le fédéralisme et une décentralisation telle que les bourgeois des régions riches puissent garder et gérer plus directement leur argent...

Ainsi constitué, le gouvernement Berlusconi a reçu une caution qui n'est pas négligeable : celle du patron de Fiat Giovanni Agnelli, qui est aussi sénateur à vie de la très démocratique République italienne et qui mériterait même d'en être appelé le roi non couronné, tant les finances de l'État italien savent le soutenir amicalement. Agnelli a déclaré que les conditions sont réunies « pour que ce gouvernement soit plus solide que ses prédécesseurs ». Il a ajouté à propos de Renato Ruggiero que « ce n'est pas un homme de la Fiat ». Il faut croire que la précision s'imposait...

Voilà en tout cas un gouvernement qui annonce la couleur ; ramassis d'hommes d'affaires véreux, de fascistes mal défascistisés et de démagogues sans scrupules, il sera au service du

patronat et saura se faire son interprète le plus direct.

Il est vrai qu'en fait c'était déjà le cas avec le précédent gouvernement, dit de centre-gauche, dans lequel les dirigeants de l'ex PC italien devinrent « démocrates de gauche » (DS) étaient depuis des années les chantres du marché, des privatisations et des droits du grand capital. Berlusconi ne fera au fond que continuer leur oeuvre, plus ouvertement seulement : en matière de salaires, de libéralisation des licenciements, de précarisation de l'emploi, de privatisations, d'attaques contre les retraites, mais aussi contre l'école publique, la tâche a été largement avancée par ces gouvernements dits de gauche. Ajoutons que le droit à l'avortement est aussi en ligne de mire de quelques catholiques intégristes présents dans l'équipe Berlusconi.

Alors, le gouvernement du magnat Berlusconi ne trouvera guère d'opposition dans cette gauche qui, fondamentalement, est d'accord avec lui sur ses projets. En revanche il est à souhaiter que les travailleurs italiens retrouvent rapidement le chemin de la lutte pour défendre directement leurs intérêts, avec leurs moyens de classe. La belle « stabilité » promise à Berlusconi par Agnelli aurait alors vite fait de tomber en pièces.

André FRY

Algérie

LES FOYERS DE TENSIONS SE MULTIPLIENT

A quelques jours du jeudi 14 juin, où devait avoir lieu une nouvelle manifestation à Alger, des manifestations mais aussi des affrontements se sont multipliés dans diverses villes de Kabylie, mais aussi dans d'autres régions de l'Est du pays.

A Khentchella, une ville située dans l'Est des Aurès, un incident mineur, survenu samedi 9 juin entre un militaire et une jeune femme, a entraîné une manifestation de plusieurs centaines de personnes qui ont attaqué le siège de la préfecture. Les brigades anti-émeutes de la police ont fait usage des armes à feu et une balle perdue a tué une femme de cinquante ans tandis qu'une trentaine de jeunes ont été blessés. La presse fait état dans la même région de multiples incidents y compris dans des petites villes.

A Annaba, une grande ville de

la côte Est, c'est la pénurie en eau potable qui, à l'approche de l'été, a entraîné des manifestations de jeunes avec barrages routiers et barricades.

Le mécontentement lié à une situation sociale qui se dégrade depuis des années, l'hostilité au gouvernement en place, l'exaspération face à des corps de répression brutaux et méprisants marquent le mouvement jusqu'à ce jour, bien plus, semble-t-il, que les revendications concernant les droits culturels, voire l'aspiration à plus d'autonomie du peuple berbère. Mais il est bien difficile de savoir quel rôle jouent aujourd'hui les différents courants politiques qui interviennent dans ce mouvement dont le moteur est la révolte de jeunes qui ne veulent plus du présent ni de l'avenir que leur proposent les dirigeants au pouvoir, et qui n'acceptent plus la misère

qu'on leur impose, à eux et à leur famille, pendant qu'une minorité de privilégiés vit dans une richesse indécente.

Pour le moment, le RCD de Said Saadi semble avoir du mal à récupérer le crédit que sa participation au gouvernement lui a fait perdre parmi la jeunesse, l'intelligentsia et les classes populaires kabyles. Le FFS d'Aït Ahmed paraît disposer encore d'une présence militante et d'une réelle audience au sein du mouvement. Il développe jusqu'à ce jour une propagande visant à mettre en cause l'ensemble de la politique du gouvernement en expliquant que les problèmes posés par la jeunesse de Kabylie sont les problèmes de toute l'Algérie. Mais ses dirigeants restent bien sur le terrain du réformisme et de la mise en place d'un régime parlementaire qu'ils voudraient plus démocratique sans pro-

poser qu'on touche à la richesse des privilégiés. Les quelques récits et témoignages qu'on peut lire montrent aussi l'importance de mouvements nationalistes kabyles dont certains mettent en avant la revendication de l'indépendance de la Kabylie.

Mais ce n'est pas dans ces directions que la jeunesse de Kabylie parviendra à se donner les moyens de changer en profondeur la société algérienne. Les responsables de la situation catastrophique dans laquelle vivent les classes populaires de l'ensemble de l'Algérie, ce sont bien sûr les tenants du pouvoir. Bouteflika (ou ses semblables qui peuvent demain lui succéder) agissent sur le devant de la scène pendant que les sommets de l'armée détiennent la réalité du pouvoir. Mais ce sont aussi tous ces bourgeois algériens qui ont fait

fortune dans l'ombre de l'Etat en trafiquant sur les exportations pétrolières et sur les importations de produits qui sont revendus sur le marché intérieur à des tarifs prohibitifs pour l'immense majorité de la population. La bourgeoisie algérienne et ses alliés dans les classes capitalistes des puissances impérialistes s'enrichissent de la misère du peuple algérien.

Et c'est à tout ce fonctionnement de la société que la jeunesse d'Algérie devra s'en prendre si elle veut changer son sort. Et c'est d'ailleurs pour cela que le combat que les classes populaires d'Algérie - dont des centaines de milliers vivent ici, parmi nous - ont à mener est le même que celui que nous avons à mener ici aussi.

Henriette MAUTHEY